

#1
7.00

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
MONTREAL, SAMEDI 3 AOUT 1974, 90e ANNEE, No 184, 160 PAGES, 9 CAHIERS

DERNIERE EDITION 35c
ABITIBI / CÔTE-NORD 35c
METEO
Aujourd'hui: averse ou orages
Minimum: 60° — Maximum: 75°
Demain: peu de changement
Voir détails en page A 2

ALJOURD'HUI



Un minimum d'un an de prison pour John Dean

— page C 12

L'arbitrage des conflits : une formule à reviser

Depuis 1961, la Loi a rendu l'arbitrage des griefs obligatoire dans le secteur public et dans les conflits de droit, c'est-à-dire dans toutes les questions d'interprétation et d'application de la convention collective.

Or, il arrive que les décisions arbitrales prennent un temps infini à être rendues. Pourquoi ces délais? De qui, de quoi dépendent-ils?

Dans une série de quatre articles, dont la publication débutera lundi, le journaliste Georges Lamon fait état de la situation de l'arbitrage au Québec et de cette nouvelle façon de voir les choses.

Michel Auger commente l'affaire Samson et Claude Gravel parle de la démocratie à Montréal

— page A 5



Un artiste-peintre transforme des écuries en une demeure charmante. Cette fantaisie où l'on pouvait attacher un cheval orne l'entrée de la terrasse.

— page C 17

Baisse prévue du prix du boeuf

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a annoncé hier qu'il levait son interdit sur les importations de boeuf en provenance des Etats-Unis. Cet interdit avait été imposé il y a quatre mois.

Le ministère de la Santé a précisé que cette décision fait suite à une entente conclue avec Washington sur les procédures à suivre pour interdire l'exportation au Canada de viande provenant de bêtes engraisées à l'hormone de croissance DES, que l'on craint cancérogène.

La surveillance des viandes d'exportation sera faite par des vétérinaires du gouvernement américain. Le DES est interdit chez les éleveurs canadiens.

Cette décision du gouvernement d'Ottawa pourrait provoquer une baisse des prix de la viande pour le consommateur, du fait que les prix américains sont généralement plus bas que ceux du Canada, depuis plusieurs mois.

Le gouvernement a également annoncé qu'il prendrait des mesures pour protéger les producteurs canadiens qui pourraient être affectés par les arrivages américains.

Ces mesures consisteront surtout en des limites d'importation et en versements de montants compensatoires.

L'importation pour la période allant du 12 août 74 au 11 août 75 sera limitée à 82.835 bêtes, soit la moyenne des cinq dernières années. Pour ce qui est du boeuf préparé, frais ou congelé, l'importation sera limitée à 125,8 millions de livres pour la même période.

Les paiements compensatoires garantiront \$45,42 le cent livres aux producteurs canadiens pour les produits de catégories A1 et A2, cela également d'après les prix moyens des cinq dernières années. Toutefois des rajustements sont prévus pour tenir compte de l'augmentation des coûts de production.

Voir BOEUF, page A 2



Margaret chez le gouverneur général
L'épouse du Premier ministre du Canada, Margaret Trudeau, s'est rendue en visite officielle chez le gouverneur général, M. Jules Léger, qui s'est présenté publiquement à la presse pour la première fois depuis la crise cardiaque qu'il avait subie à Sherbrooke le 3 juin dernier. — page A 7

La bombe à Ville Mont-Royal L'attentat serait relié à la pègre

par Michel AUGER

L'enquête policière menée d'une façon intensive par les policiers de la CUM sur l'attentat à la bombe perpétré à Mont-Royal, dont un membre du service de sécurité de la GRC est le principal suspect, s'est orientée ces derniers jours vers les milieux du crime organisé.

Les détectives de la section de recherche sur la criminalité de la CUM, aidés étroitement par leurs collègues de la GRC, vérifient des informations voulant que l'auteur de l'attentat n'ait été que l'exécutant d'un "contrat" émis par un personnage du crime organisé et pour lequel on lui avait remis ou promis la somme de \$1.000.

D'après des informations obtenues de sources sûres, par LA PRESSE, les enquêteurs examinent des renseignements selon lesquels un dénommé Louis, un usurier de Ville LaSalle, connu de l'agent Samson, serait probablement un complice dans ce complot.

Une partie de l'enquête est concentrée sur les relations que pouvaient entretenir l'agent Samson avec le monde interlope et les prêteurs usuriers — les shylocks — en particulier.

Certaines de ces informations auraient été fournies par l'agent Samson lui-même lors d'un interrogatoire que lui ont fait subir des policiers, lundi dernier. Toutefois, par la suite, il aurait modifié sa version initiale.

Les enquêteurs, dirigés par le lieutenant-détective André Chartrand, ont fait d'importantes découvertes au cours de la semaine. Ainsi, ils ont appris que l'agent avait effectué un voyage en Afrique du Nord, récemment.

D'après nos informations, le policier de 29 ans, à l'emploi de la GRC depuis sept ans se serait rendu au

Maroc. On ignore quel était le but de ce voyage.

Une chose est certaine: dans l'exercice de ses fonctions au sein de la section G du service de sécurité, à Montréal, le groupe chargé de la surveillance des mouvements terroristes ou subversifs, M. Samson ne s'est jamais déplacé à l'extérieur du pays, d'après les autorités de la police fédérale.

Pour le moment du moins, les principaux enquêteurs, les sergents-détectives Serge Langlais, Lionel Arsenault, Michel Allard et Howard Lan-

Voir ATTENTAT, page A 2

Marc Johnson pas candidat dans Johnson

par Huguette LAPRISE

WINDSOR — M. Marc Johnson ne sera pas candidat du Parti québécois lors des élections partielles dans la circonscription de Johnson. Sa candidature désirée et espérée de tous a été définitivement exclue hier.

Il a été impossible de rejoindre M. Johnson pour qu'il explique les raisons de son refus. Néanmoins, un porte-parole de l'exécutif national du PQ, M. Gilles Ethier, à qui on

Voir JOHNSON, page A 2

Autres informations en page A 7

Mal soigné à l'hôpital? Appelez votre ombudsman du CRSSS

par Nicole PERREAULT

Il existe, mais on le connaît fort peu. Une campagne d'information n'a pas salué sa naissance sans doute pour éviter qu'il devienne un haut lieu où dériver son chapelet de frustrations et d'amertume. Cet inconnu public s'appelle le "comité des plaintes" de chacun des 11 conseils régionaux (santé et services sociaux), et il vise

à assurer la protection de l'utilisateur, des gens ayant recours aux établissements de santé et de services sociaux.

Après une année de gestation, le comité des plaintes du Conseil régional du Montréal-Métropolitain a commencé, il y a trois mois, à traiter vraiment les doléances qu'il reçoit de la part du public. Le bilan: 21 dossiers et 44 plaintes téléphoniques. "La

presque totalité des plaintes concernent les hôpitaux et non pas les services sociaux. Les services sociaux ont peut-être un peu plus poussé leur sens de l'écoute de l'utilisateur alors que c'est devenu mécanisé à l'hôpital", fait remarquer M. Georges Matakias, responsable du comité.

Mécanisé... Voilà! le mot est lâché! Le comité des plaintes pénètre

au coeur du problème de l'humanisation des soins de santé. Ce thème, d'abord formulé par le ministre Claude Forget comme l'un des objectifs de son ministère, s'est enfin départi de son air olympien et trouve une assise concrète auprès de la population.

Certes, la loi 65 (loi sur les services de santé et les services sociaux) en

jette déjà la base en confiant aux conseils régionaux la fonction "de recevoir et d'entendre les plaintes des personnes auxquelles un établissement n'a pas fourni les services de santé et les services sociaux".

La loi 65 ne fait, pour ainsi dire, que tracer un cheminement. La plainte doit d'abord provenir d'un usager.

Voir HOPITAL, page A 2

Oui, ça coûte cher au Nouveau-Québec

par Réal BOUVIER

Les nombreuses servitudes du travail au Nouveau-Québec, l'isolement, le manque de communication et le coût de la vie astronomique rendent cette région répulsive et difficilement accessible.

Beaucoup de gens s'imaginent que le seul fait d'aller travailler en milieu isolé constitue une garantie de richesse. Il n'existe que de rares cas de personnes qui sont devenues riches à travailler au Nouveau-Québec. Seuls quelques ermites, qui ne fument pas, ne boivent pas et ne quittent jamais le nord, ont des chances de mettre quelques dollars de côté.

Le transport pour se rendre au Nouveau-Québec est une des premières barrières. Pour se rendre à Fort Chimo, environ 800 milles de Montréal, Nordair — qui effectue le service régulier — demande \$244 aller-retour. Pour aller plus loin: à Koartac, Saint-Félicien charge \$150 aller-retour et à Sugluk, à la tête de la péninsule de l'Ungava, \$245 aller-retour.

Et vous n'avez pas encore dormi, ni mangé. A Fort Chimo, il faut mettre au moins une quarantaine de dollars par jour pour se loger et se nourrir. Le touriste en mal de

voyage original qui voudrait aller passer quelques jours au Nouveau-Québec doit s'attendre à déboursier entre \$500 et \$1.000.

Mise à part la monotonie du paysage, l'absence de tout divertissement est sans aucun doute la plus grande servitude à affronter au Nouveau-Québec. A Fort Chimo, il n'est pas question d'écouter la télévision, du moins pas encore, ni la radio, il n'y a aucun centre récréatif, pas un seul bar, pas un restaurant. Voilà des économies intéressantes, mais qui à la longue deviennent ennuyantes. Il ne reste plus qu'à aller veiller chez les voisins et siroter quelques bières que vous aurez fait venir par Saint-Félicien Air Service de Schefferville.

La première caisse vous coûtera environ \$18 et pour trois caisses de 24 canettes vous devrez payer environ \$32.

A Koartac, 350 milles plus au nord de Fort Chimo, la même caisse de bière vous coûtera environ \$34 compte tenu des frais de transport. A ce prix, on comprendra que beaucoup de gens font venir par la poste directement de la Société des alcools leurs provisions de boissons alcooliques. Dans ce cas, il n'en coûte que \$2,50 par bouteille de frais de poste.

Voir NOUVEAU-QUEBEC, page C 14



Le soleil se couche dans la baie Diana, à Koartac. Les enfants jouent durant la journée sur le toit des maisons.

SOMMAIRE

- Arts et Lettres : D 1 à D 16
- Bandes dessinées : C 9
- Bâtir au Québec : E 1 à E 3
- Bricolage : E 3
- Bridge : C 11
- Cinéma : D 10 à D 15
- Décès, naissances, etc. : F 19
- Echecs : C 11
- Economie : A 8 à A 10
- Editorial : A 4
- Etes-vous observateur? : C 9
- Horoscope : C 19
- Informations étrangères : C 12
- Jardins et maisons : E 1
- Les maux de notre langue : C 15
- Loisirs et récréation : C 9 et C 10
- Médecine d'aujourd'hui : C 19
- Mon oeil sur Montréal : C 19
- "Mot-mystère" : C 9
- Mots croisés : C 11
- Nos amies les bêtes : F 8
- Petites annonces : E 4 à E 7, F 1 à F 15
- Polichinelle : C 11
- Radio et télévision : D 6
- Sciences : C 16
- Sports : B 1 à B 7
- Timbres : C 11
- Vacances-voyages : C 1 à C 8
- Vivre aujourd'hui : C 17 à C 19

mini-loto TIRAGE 18 VENDREDI 2 août 1974	27 Séries émises—90.000 chacune POSSIBILITE DE: 27 GAGNANTS DE \$5.000.		18e COURSE 1er août 1974		RÉSULTAT				
	59424		216 GAGNANTS DE \$500.	ORDRE: \$554.30	PRIX 226	A	B	C	D
	9424		2187 GAGNANTS DE \$100.	DÉSORDRE: \$24.10	4324	4	7	5	2

VENTES TOTALES: \$478.189.00

HOPITAL

SUITE DE LA PAGE A 1

ger et non pas du personnel d'un établissement. L'établissement, contre lequel une personne dépose une plainte auprès du conseil régional, doit se situer dans le territoire desservi par ce même conseil régional.

Le territoire couvert par le conseil régional du Montréal-Métropolitain englobe, rappelons-le, l'île de Montréal, l'île Jésus et l'île Bizard.

Quant à la nature des plaintes "recevables", elle semble à prime abord se borner au refus d'un établissement à fournir des services. Plusieurs verraient d'un bon oeil que le législateur modifie l'article de la loi en apportant la nuance suivante: "des personnes auxquelles un établissement n'a pas fourni adéquatement les services". On aurait tort de qualifier cette nuance de tatillonne.

"Car les gens, opine M. Matakias, déposent des plaintes lorsqu'ils se sentent lésés dans leurs droits." Ces droits, la loi les détermine clairement: "Toute personne a droit de recevoir des services de santé et des services sociaux adéquats sur les plans à la fois scientifique, humain et social, avec continuité et de façon personnalisée."

A titre d'exemple, l'une des plaintes que l'on adresse souvent au comité souligne le manque d'attention constante du personnel hospitalier auprès des malades en phase terminale, la plupart du temps des personnes âgées près de mourir.

Le rôle du comité des plaintes met d'ailleurs en relief deux aspects du domaine hospitalier: les lacunes des établissements et le besoin d'information du public.

Ce besoin d'information s'exprime surtout par le truchement d'appels téléphoniques. "Les gens communiquent fréquemment avec nous parce qu'ils ignorent comment s'y prendre pour placer un malade chronique, pour obtenir une admission à l'hôpital indéfiniment retardée ou un transfert dans une chambre d'un malade dont le séjour dans un corridor de salle d'urgence se prolonge, etc. Ces gens sont plus préoccupés de régler immédiatement leur problème que de se plaindre." Dans bon nombre de cas, M.

Matakias tente alors d'intercéder auprès des directeurs généraux des établissements.

"Ce qui me frappe, poursuit le responsable du comité, c'est le manque d'information. Pour les gens oeuvrant dans le milieu hospitalier, des questions, comme le tarif des chambres privées et semi-privées, sont choses courantes, acquises, mais pas pour les usagers."

Ainsi, le type de plainte le plus fréquent concerne le tarif des chambres d'hôpital. Des personnes, entrées d'urgence à un hôpital dans un état d'inconscience plus ou moins grave, contestent par la suite le compte qu'on leur présente à leur sortie.

Toutefois, les plaintes formelles, déposées par écrit, suivent un processus bien précis. Le comité ouvre un dossier, dans lequel figurent également les commentaires de l'établissement touché par la plainte. Puis, il soumet un projet de recommandation au conseil régional.

Ce projet de recommandation identifie les lacunes dénotées dans l'établissement et indique les mesures souhaitables à prendre pour éviter la répétition des incidents. Le Conseil adopte, puis l'adresse officiellement au ministre des Affaires sociales et à l'établissement concerné.

Cependant, la loi passe sous silence la possibilité pour le comité des plaintes d'informer les plaignants du résultat de leurs démarches. Pour sa part, le Conseil régional du Montréal-Métropolitain, en attendant un amendement de la loi en ce sens, a opté d'informer le plaignant lorsqu'il adresse une recommandation, sans toutefois lui en remettre copie.

En fait, le comité des plaintes accomplit ses premiers pas sur une corde raide. Il n'est ni un justicier, ni un pourchasseur devant lequel les hôpitaux doivent se mettre sur la défensive.

De récentes études l'ont démontré, notamment celle de l'Association des Hôpitaux de la province de Québec: tant le personnel soignant que les malades se considèrent des numéros dans une usine et cherchent un souffle humain. Au fur et à mesure de son expérience, le comité des plaintes orientera vraisemblablement sa politique afin de niveler ce terrain d'entente.

ATTENTAT

SUITE DE LA PAGE A 1

glais, n'ont découvert aucun indice pouvant expliquer ce cet attentat ait été perpétré pour des motifs idéologiques ou politiques.

Leur principal suspect est d'ailleurs reconnu de la part de ses collègues comme un apolitique "par excellence".

L'agent Samson, un jeune homme qui a toujours vécu à Verdun a effectué la majeure partie de son travail de policier au Québec. Il se remet lentement de ses blessures à l'hôpital Général de Montréal.

Sérieusement blessé à l'oeil, à l'oreille et à la main gauche, ainsi qu'au thorax, l'état de Samson s'améliore constamment.

La police estime qu'il faudra encore deux ou trois semaines avant que les médecins ne signent le congé de ce principal suspect qui est toujours sous bonne garde à l'hôpital. M. Samson a cependant la permission de recevoir les visiteurs qu'ils désirent, aucun mandat n'ayant été émis contre lui.

Il semble aussi que le commissaire des incendies, Me Cyrille Delage ait décidé d'attendre que son principal témoin ait quitté l'hôpital avant d'entreprendre les audiences publiques.

Me Delage, entretemps, a rencontré les enquêteurs cette semaine, à Montréal, et est toujours en contact très étroit avec eux.

Pour les policiers, la principale question qui les confronte et dont ils veulent obtenir la réponse au plus tôt, c'est le mobile de cet attentat.

La principale hypothèse retenue jusqu'ici, bien que les autres ne soient pas écartées, veut que la bombe ait été un avertissement du monde interlope à l'endroit du nouveau président de la chaîne d'alimentation Steinberg, M. Melvin Dobrin.

Quels motifs peuvent justifier un tel avertissement? C'est ce que se demandent les spécialistes du crime organisé qui prêtent maintenant main-forte à leurs collègues.

Une série d'attentats à la bombe perpétrés en 1971 contre des officiers et des magasins de la chaîne d'alimentation A et P, dans la région de New York est peut-être un exemple suivi ici par le crime organisé, d'après ces policiers.

Cette société américaine, dont deux des directeurs avaient été tués, avait été l'objet d'attaque à la bombe qui ont causé pour plus de \$7 millions de dégâts pour avoir simplement refusé de mettre en vente des boîtes de savon fabriquées par une compagnie appartenant à Eugene Catena, un mafioso bien connu.

Les problèmes des dirigeants de A et P, aussi curieusement que cela puisse paraître, avaient débuté en même temps qu'un conflit syndical. Alors que deux des négociateurs syndicaux voulaient forcer les magasins à vendre le savon de la pègre.

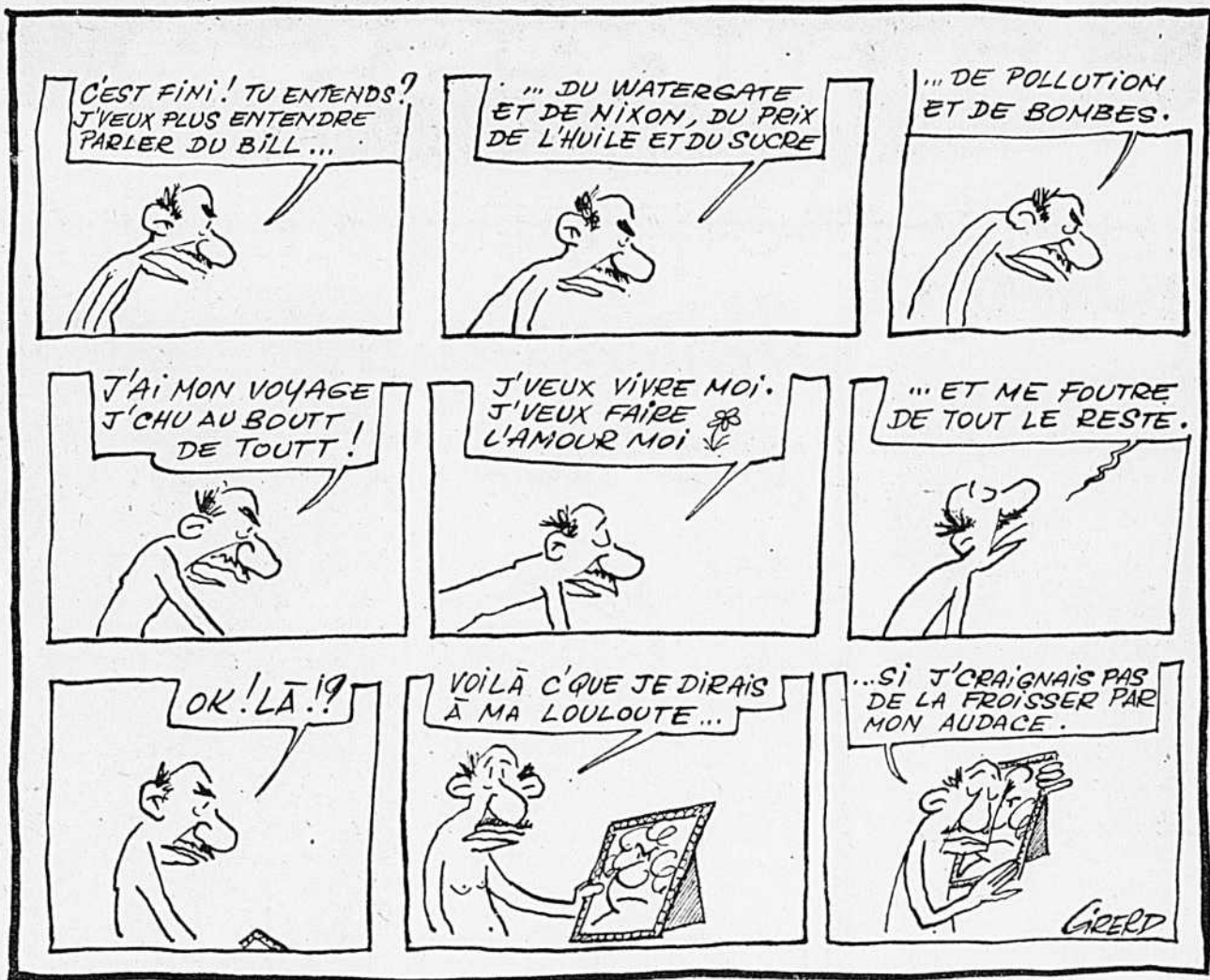
Les enquêteurs envisagent aussi la possibilité d'une vengeance à l'endroit de M. Dobrin.

Du côté de la Gendarmerie royale du Canada les événements n'ont pas passé inaperçus. Ainsi, les quelques amis que compte l'agent Samson dans la GRC ont été invités à fournir une déclaration détaillée à leurs supérieurs sur les relations qu'ils entretenaient avec "Sam", le surnom du suspect.

Les officiers ont également demandé qu'une enquête détaillée soit faite sur l'aspect financier de la vie de M. Samson, celui-ci qui possède un immeuble dans Verdun était un célibataire qui ne dépensait pas d'argent inutilement.

Sans être près de ses sous, ses amis reconnaissent qu'il n'effectuait aucune dépense importante sans y avoir mûrement réfléchi. Il comptait pouvoir se retirer de la police le plus jeune possible et espérait pouvoir accumuler beaucoup d'argent d'ici là.

D'autre part, les policiers de la CUM recherchent toujours les deux chauffeurs de taxi qui auraient véhiculé le suspect, la semaine dernière, depuis Verdun jusqu'à Mont-Royal et en sens inverse alors qu'il était blessé.



(Droits réservés)

Ces deux chauffeurs de taxi revêtent une importance particulière puisque, s'ils existent, cela signifie pour la police, que celui qui a déposé la bombe chez M. Dobrin n'avait pas de complice avec lui. Les enquêteurs croient possible que les deux chauffeurs, vu la grande publicité qui entoure cette affaire, préfèrent ne pas se révéler à la police.

Il a travaillé activement à la formation de l'organisation du parti dans le comté. Il était l'an dernier président de cet exécutif. Il se serait déjà assuré l'appui des autres ouvriers de la Domtar.

Deux autres personnes du comté, un professeur de Bromptonville, Jean-Denis Arcand et un agent d'assurances de 26 ans, Denis Morin, seront dans la mêlée.

Ce dernier a peu de chances de l'emporter. Par contre, la lutte pourrait être chaude entre MM. Arcand et Custeau.

pendant dans l'entente canado-américaine car selon deux représentants du secrétariat américain la position américaine n'a changé depuis les négociations du 9 juillet à Ottawa alors qu'aucune entente n'était intervenue.

M. Malmgram a dit pour sa part que depuis la rencontre du 9 juillet "il y a eu des échanges téléphoniques sur des points techniques. Puis nous avons dû attendre l'approbation du Cabinet".

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE A 1

a confié le soin d'organiser la campagne électorale du PQ, a déclaré que les études de médecine que le jeune homme a entreprises à l'Université de Sherbrooke, l'empêchaient de se lancer pour le moment en politique. Il a précisé que M. Johnson participerait tout de même activement à la campagne électorale. "Il serait vu souvent dans le comté."

Toutefois, ici à Windsor, la rumeur veut que M. Johnson n'ait pas posé sa candidature parce qu'il n'est pas un gars du comté, et que les membres du parti régional le lui ont fait clairement comprendre lors de la première réunion qu'ils ont eue après le déclenchement des élections.

"Nous nous sommes faits reprocher d'être allés chercher un gars d'ailleurs lors des élections de 1973, nous ont dit certains d'entre eux. Ils ne nous reprendront plus."

L'exécutif national du PQ et le régional auraient été divisés sur la candidature de M. Johnson.

A ceci, le porte-parole du PQ national répond que, même si Marc Johnson habite maintenant Sherbrooke, il est du comté puisqu'il y est né, et qu'il y a toujours vécu. Et par conséquent, il n'aurait pas été "difficile à vendre".

Lors de la convention de mardi prochain qui aura lieu à Windsor, trois candidats seront en lice pour le Parti québécois. Le favori semble être Bernard Custeau, un ouvrier de 33 ans qui travaille à la Domtar, père de quatre enfants. M. Custeau qui a fait connaître sa décision jeudi soir, est connu de tout

BOEUF

SUITE DE LA PAGE A 1

duction, a précisé le ministère de l'Agriculture.

Les prix à la consommation devraient baisser par suite des importations américaines malgré les limitations prévues puisque que les produits américains ont conservé un prix inférieur à ceux du Canada durant les 18 derniers mois.

A Washington un porte-parole de la Maison-Blanche a déclaré, vendredi, que le gouvernement américain avait fait tous les efforts possibles pour satisfaire aux demandes du gouvernement canadien et que maintenant il se réjouissait de l'annonce d'Ottawa d'accepter les viandes américaines sur le marché canadien.

L'ambassadeur Harald Malmgram, représentant spécial du président Nixon pour le commerce, a déclaré qu'il "s'inquiétait que la décision d'Ottawa prenne autant de temps à venir, mais que cela lui semble maintenant normal vu le réaménagement dans les effectifs du gouvernement canadien".

Une certaine confusion demeure ce-

Mise en garde de Bonn à Berlin-Est

Le gouvernement de Bonn a adressé hier une mise en garde au gouvernement est-allemand contre les interférences communistes dans la circulation en direction ou en provenance de Berlin-Ouest.

M. Gunter Gaus, représentant permanent de Bonn à Berlin-Est, a rencontré à cet effet, pendant une demi-heure, M. Kurt Seidel, haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères de la RDA.

M. Gaus a déclaré "en toute clarté" que Bonn juge comme une violation de l'accord quadripartite de 1971 toute tentative communiste en vue d'empêcher les employés de l'Agence sur l'environnement, nouvellement installée à Berlin-Ouest, d'utiliser les voies d'accès à Berlin-Ouest, a dit M. Glaus Boelling, porte-parole du gouvernement fédéral. M. Gaus a mis en garde le gouvernement est-allemand contre les "répercussions négatives" d'une telle attitude sur la détente en Europe.

LA METEO à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 75 — Minimum 60. Averses ou orages	Peu de changement

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	55	75	Averses	Peu de changement
Outaouais	60	75	Averses ou orages	Peu de changement
Laurentides	60	75	Averses ou orages	Peu de changement
Cantons de l'Est	60	75	Averses ou orages	Peu de changement
Québec	60	75	Averses ou orages	Peu de changement
Rimouski	50	75	Averses	Peu de changement
Lac-Saint-Jean	60	75	Averses ou orages	Peu de changement
Baie-Comeau	50	75	Averses	Peu de changement
Sept-Îles	50	75	Averses	Peu de changement
Gaspé	50	75	Averses	Peu de changement

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	60	75
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	50	80
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina	50	85
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	50	80
Ontario	Orages	Toronto	60	75
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Saint-Jean	55	80
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	Halifax	60	80
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	40	80
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	50	80

si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
New York	70	90	Chicago	60	80	Nouv.-Orléans	75	90
Washington	70	90	San Francisco	55	80	Miami	80	90
Boston	65	85	Los Angeles	65	80			

Vers les capitales

Paris	—	80	Moscou	—	70	Hong Kong	—	90
Londres	—	75	Stockholm	—	75	Lisbonne	—	80
Rome	—	90	Tokyo	—	90	Sydney	—	70
Berlin	—	80	Athènes	—	95	Tunis	—	90
Amsterdam	—	75	Casablanca	—	80	Vienne	—	90
Bruxelles	—	75	Genève	—	85	Varsovie	—	85
Madrid	—	95	Le Caire	—	95			

Vers les plages

Acapulco	70	90	Bermudes	80	90	Nassau	70	90
Mexico	55	75	Barbade	80	90	Rio de Janeiro	70	85

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de resour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE	874-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.15	RÉDACTION	874-7070
Lundi au vendredi 1.00	ÉDITORIAL	874-7030
Samedi seulement 0.35	PROMOTION	874-7100
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	RELATIONS DE TRAVAIL	874-7383
par porteur: 13 26 52	PETITES ANNONCES	
Lundi au samedi \$13.80 \$27.60 \$55.20	Commandes	874-7111
Lundi au vendredi 12.00 24.00 48.00	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Samedi seulement* 9.10 18.20	Pour changer ou annuler	874-7205
par courrier:	du lundi au vendredi: 9h à 18:30h	
Lundi au samedi \$26.00 \$52.00 \$104.00	GRANDES ANNONCES	
Lundi au vendredi 19.50 39.00 78.00	Détailants	874-7300
Samedi seulement 9.10 18.20 36.40	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	874-7306
* Minimum de 26 semaines	Carrières et professions, nominations	874-7320
Côte-Nord, par avion, 0.40	COMPTABILITÉ	
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 20h (Samedi: 9h à 17h)	Grandes annonces	874-6892
874-6911	Petites annonces	874-6901

La Vie... c'est maintenant

VENTE — LIQUIDATION
\$500,000 D'INVENTAIRE
Piscines de surface et creusées — Prix sacrifice
Venez faire un tour maintenant chez nous, on s'entend bien
Possibilité de mise de côté, pour livraison en 1974, sous certaines conditions.

Bureau principal
PISCINES ÉCONOMIQUES INC.
544, boul. des Laurentides, 388-2157
Ville de Laval, Québec. 388-9207
Heures d'affaires 9 h à 21 h. Samedi 9 h à 16 h
Dimanche 12 h à 16 h

Agence "Detect of Canada Ltée"
PIERRE-D. MASSUE, DÉTECTIVE
"Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec"
Licencié par la Cité de Montréal

- INVESTIGATIONS • INFIDÉLITÉ CONJUGALE • SURVEILLANCE
- FILATURE • TOUTES PREUVES POUR LA COUR

CONFIDENTIEL — DISCRÉTION ASSURÉE **387-8757**

UNE VIE PLUS RICHE GRÂCE À L'AMOUR ET À L'AMITIÉ

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

vous permettra probablement de nouer le genre de relations que vous souhaitez. Notre organisation dont les activités sont organisées à Montréal depuis 1966 a mis sur pied, avec un succès sans précédent, un programme unique à l'intention des adultes de tous âges. Obtenez plus de renseignements sur ce service confidentiel. Retournez dès aujourd'hui le coupon ci-dessous.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine, suite 108
Montréal H3B 1H9

Veillez me faire parvenir tous les renseignements gratuits, sous enveloppe discrète, sans aucune obligation de ma part.

M. Mme Mile Age.....
Nom.....
Adresse.....
Ville.....
Ville.....
Telephone.....

- Si votre emploi ne vous laisse pas suffisamment de temps pour rencontrer les personnes de l'autre sexe...
- Si votre cercle d'amis vous offre un choix limité...
- Si vous êtes nouveau dans la ville, et souhaitez vous faire des amis...
- Si vous ne rencontrez pas suffisamment de monde durant vos loisirs...
- Si vous êtes veuf, veuve, divorcé(e) ou séparé(e) et souhaitez recommencer à neuf...
- Si vous craignez un peu les rencontres qui sont le fait d'un pur hasard...

Voulez-vous un passeport?
Les erreurs entraînent des délais.
Vérifiez votre demande avec soin.

La démolition d'édifices, une catastrophe

par Claude GRAVEL

Le phénomène des démolitions et des constructions de logements dans le centre-ville de Montréal atteint aujourd'hui son paroxysme et la situation pourrait devenir vite catastrophique si des mesures sévères ne sont pas prises pour bloquer certains des projets des promoteurs urbains.

Dans le territoire formé par les rues Saint-Antoine, du Parc, Bleury, le flanc sud du mont Royal et la rue Atwater, la Ville de Montréal a accordé depuis janvier 1974 des permis pour la démolition de 350 logements dont la construction remontait à la fin du siècle dernier et qui sont la plupart en très bon état.

De janvier 1973 à juillet 1974, dans le même secteur qui représente le centre-ville de la métropole, l'administration a accordé des permis pour la construction d'une trentaine de gratte-ciel de 11 à 30 étages: 3.100 nouveaux logements "de luxe" et plusieurs milliers de pieds carrés de plancher pouvant être utilisés par des commerces ou des bureaux seront disponibles.

C'est du moins ce qu'affirme le Centre de référence et d'information sur l'environnement, un organisme créé en juin dernier par une douzaine d'étudiants montréalais de niveau universitaire, grâce à une subvention de \$11.000 qu'ils ont obtenue du gouvernement fédéral dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse.

Ces étudiants, inscrits pour la plupart aux universités McGill, Sir George Williams et Montréal, se sont livrés depuis deux mois à un véritable travail de bénédictins auprès de divers services administratifs municipaux, d'entrepreneurs privés ou de locataires menacés d'éviction par leurs propriétaires sous divers prétextes.

Ils ont ainsi pu dresser une liste complète de toutes les résidences ou de tous les édifices qui seront démolis ou qui risquent de l'être dans le centre-ville, ainsi que celle de toutes les futures constructions, leur importance et les fins auxquelles elles sont destinées.

Uniquement dans le secteur délimité par les rues Atwater, Guy, Sherbrooke et Ste-Catherine, onze édifices à fonctions multiples — habitation, commerces, bureaux — seront construits. Ils auront chacun environ 23 étages. Ces seules constructions représenteront 2.400 logements de plus dans le quadrilatère.

Selon le dernier recensement fédéral de 1971, 7.451 personnes vivaient dans ce secteur, comparativement à 6.324 en 1966. Mais cette lente progression démographique sera bouleversée avec les nouvelles maisons d'appartements: la population devrait passer rapide-

ment à environ 13.000 personnes et ainsi doubler par rapport à 1966.

Des intérêts économiques

Même si l'indice de superficie de plancher des bâtiments résidentiels est passé de 12 à 6 depuis février dans ce secteur, à la suite des modifications apportées aux règlements de zonage municipaux, le Centre de référence et d'information estime qu'un indice de 3 serait plus approprié pour protéger certains édifices menacés de démolition, en particulier les édifices "Grosvenor", "Royal View" et "Somerset".

Dans le secteur borné par les rues Sherbrooke, Guy, l'avenue des Pins et Peel, le groupe de recherches fait remarquer qu'une dizaine de maisons de style victorien ont déjà été démolies ou sont en voie de l'être, pour faire place à de luxueux condominiums.

"Il est malheureux, souligne Mlle Dida Berku, une étudiante en droit à l'Université McGill qui a agi comme coordonnatrice des recherches, que ce secteur du Montréal historique soit sacrifié à des fins purement économiques sans tenir compte de son cachet particulier."

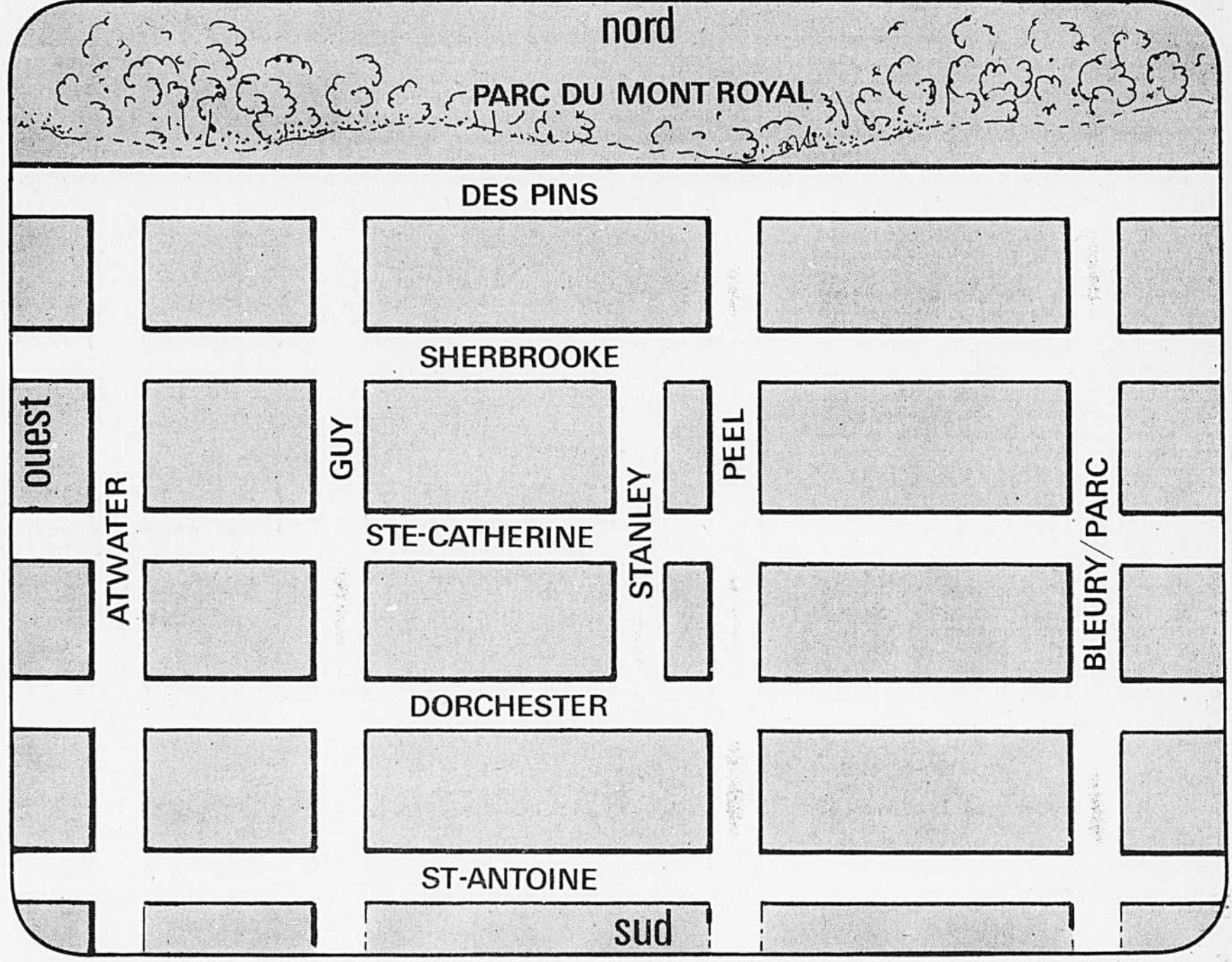
Selon elle, même si un règlement municipal — le règlement 3722 — vise à protéger le flanc sud du mont Royal, l'absence de précisions dans la charte municipale pour empêcher la démolition d'immeubles à caractère historique et la lenteur du gouvernement provincial à appliquer la loi des biens culturels, entraînent la destruction systématique de ce milieu.

Pour le Centre de référence et d'information sur l'environnement, la situation est d'autant plus alarmante dans ce secteur que la moitié des édifices qui seront démolis ont été portés sur la liste municipale des bâtiments à caractère historique, en particulier sur l'avenue McGregor.

Des conciergeries de 12 étages

En juin dernier, reconnaissant l'étendue des dommages dans le centre-ville, le conseil municipal de Montréal a adopté en première lecture un règlement de zonage limitant à quatre étages la hauteur des futures constructions dans le secteur délimité par les rues Guy, Sherbrooke, Stanley et le boulevard Dorchester. L'émission de nouveau permis de construction y a été interdite.

À la séance de mercredi dernier, le conseil retirait ce projet de règlement et en adoptait un nouveau qui fixe à quatre, huit ou douze étages la hauteur des futures maisons d'appartements dans le secteur. Le règlement devrait subir sa deuxième lecture



dans un mois et entrer alors en vigueur.

Ainsi, le long de la rue Sainte-Catherine, entre Stanley et Guy, les entrepreneurs pourront éventuellement construire des conciergeries de huit étages, tandis qu'elles pourront atteindre 12 étages le long de la rue Guy, entre Sherbrooke et Dorchester.

"Dans notre premier règlement de zonage, nous avons travaillé avec un pinceau très large et il nous a fallu ensuite tenir compte du caractère particulier de chacune des rues de ce quadrilatère", a noté, hier, un haut

fonctionnaire du service municipal de l'habitation et de l'urbanisme.

Le Centre de référence et d'information sur l'environnement soutient pour sa part que les activités des promoteurs urbains sont aussi intenses à proximité du secteur où on a gelé les permis de construction, et que le gel devrait englober tout le secteur entre les rues Atwater, des Pins, Stanley et Dorchester.

L'absence de planification, une densité d'occupation du sol de plus en plus grande qui risque d'étouffer toute vie et détruire l'environnement am-

biant auraient dû pousser les autorités municipales à "geler" tout ce territoire, affirme Mlle Berku.

"Ce qui est plus grave, c'est qu'au nom de considérations économiques,

on détruit toute une série de vieux logements et édifices possédant des caractéristiques architecturales, sociales ou culturelles justifiant leur conservation."

Les professeurs des COFI: le conflit est loin d'être réglé

"Le ministre de l'Immigration, M. Jean Bienvenue, semble faire bon marché de la compétence des professeurs des COFI au moment même où leurs six mois de grève pour faire reconnaître la fonction spécifique de l'adaptation des immigrants au Québec permet enfin au ministère de recourir sa pleine juridiction et \$6.000.000 de fonds fédéraux."

Tel est l'essentiel d'une déclaration rendue publique hier matin par M. Robert Chagnon, président de l'Alliance des professeurs de Montréal.

M. Chagnon précise que le ministre Bienvenue n'a aucune raison de remettre en question l'engagement des professeurs de COFI en parlant de priorités à compétence égale: "La compétence, dans les COFI, c'est d'abord l'expérience et ce sont les professeurs actuels qui l'ont acquise par leur travail, alors que ni la CECEM ni le ministère ne leur fournissent l'essentiel de l'équipement pédagogique nécessaire."

"Alors que le ministre de l'Immi-

gration s'est toujours avoué impuissant à intervenir dans le conflit jusqu'à maintenant, celui-ci devrait au moins reconnaître que c'est à la faveur de la grève qu'il peut maintenant invoquer sa suprématie absolue et qu'il doit une fière chandelle aux enseignants pour avoir sauvé cette institution du marasme où l'engageaient les politiques de la C.E.C.M."

Le président de l'Alliance s'est dit étonné de prendre connaissance de telles déclarations par les journaux alors qu'une rencontre est prévue pour lundi prochain entre les représentants des enseignants et le ministre de l'Immigration.

"Il faut espérer, a conclu M. Chagnon, que la rencontre de lundi permettra aux enseignants de s'assurer que le ministre Bienvenue abandonnera les voies legalistes de son collègue de l'Éducation pour collaborer avec les enseignants à la mise en place de structures permanentes et compétentes d'accueil aux immigrants."

Manic 5: 292 mises à pied

Un porte-parole de l'Hydro-Québec a rapporté hier à Montréal qu'un groupe de 292 employés ont été mis à pied sur les chantiers du barrage de Manic, en raison d'un ralentissement des travaux.

Le porte-parole a précisé que des travailleurs, membres de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), ont entrepris une action en vue d'obtenir l'indexation de leurs salaires au coût de la vie.

Les personnes mises à pied étaient des charpentiers, des maçons et travailleurs préposés à la préparation du ciment. Leurs fonctions sont directe-

ment touchées par le ralentissement du travail.

Le porte-parole patronal a précisé qu'un télégramme avait été adressé au syndicat, l'informant que l'Hydro est prête à négocier en tout temps et en tout lieu, des que les travaux auront repris leur rythme normal.

Le porte-parole observe que la partie patronale ne peut songer à reprendre les négociations tant que les travaux n'auront pas repris leur rythme normal.

De son côté, la partie syndicale a nié, par son porte-parole qu'il y ait ralentissement, mais a refusé de faire d'autres commentaires.

100,000 cheminots réclament l'indexation

(PC) — Les chefs de 15 syndicats représentant quelque 100.000 travailleurs du rail ont rencontré hier les représentants des sociétés Canadien National et Canadien Pacifique en vue de réclamer la réouverture des négociations de la convention collective de travail et d'y inclure des augmentations de salaires proportionnelles à la montée du coût de la vie.

Un porte-parole syndical a précisé que les échanges entre les deux parties avaient été cordiaux et que celles-ci avaient convenu de se rencontrer la semaine prochaine.

On n'a cependant pas précisé si les sociétés ferroviaires rencontreront les syndicats collectivement ou séparément.

ENERGIE PAIX BONHEUR

Maharishi Mahesh Yogi

LA MÉDITATION TRANSCENDANTE

Conférences d'informations

MARDI 6 août 8 h p.m.
Centre Saint-Edouard
6517, rue Saint-Denis
Sous-mano Beaches

MERCREDI 7 août 8 h p.m.
Centre Saint-Zotique
536 est. rue Saint-Zotique
Angle Châteaubriand

ENTRÉE LIBRE Association à but non lucratif

Association internationale de méditation transcendante

536 est. rue Saint-Zotique, Montréal
Tel.: 274-7725

VOTRE CORPS EST VOTRE POSSESSION LA PLUS PRÉCIEUSE... PRENEZ EN SOIN...

Le tout nouveau Powercycle à 5 vitesses, idéal pour le bon conditionnement physique de toute la famille, quel que soit votre âge.

AUSSI LOCATION DE NOMBREUX AUTRES APPAREILS — TERMES FACILES

Pour de plus amples informations, écrivez à:

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE GLOBE ENRG.
4228, rue Saint-Denis, Montréal, Québec, H2J 2K8

NOM _____ TEL _____
ADRESSE _____ AGE _____
VILLE _____

842-1835

OFFRE SPÉCIALE

à l'achat d'un système de climatisation centrale **LENNOX**

VOUS RECEVREZ GRATIS UN HUMIDIFICATEUR LENNOX HUMIDIWHEEL valant \$139.95, montage compris

GRATIS

L'HUMIDIFICATEUR **LENNOX** HUMIDIWHEEL fait l'évaporation de quelque 18 gallons d'eau par jour

Offre en vigueur jusqu'au **31 AOÛT**

Appelez-nous pour une évaluation gratuite.

Guaranteed Industries Limited
4975, rue de Sorel, Montréal H4P 1G3
731-3521

731-3521 LENNOX

mini-loto	Vendredi 2 AOÛT 1974	inter-loto	Tirage: 2 AOÛT 1974	1.067.423 billets vendus	3.243 gagnants	\$725.650.00 en prix	Case postale 908, Place d'Armes Montréal 126, Qué. Tél.: 873-5350-53
TIRAGE: 18	27 Séries émises — 90.000 chacune	1er NO. COMPLET	6 7 5 6 5 2 2	GAGNE \$125.000.	2e NO. COMPLET	7 3 7 0 5 5 9	GAGNE \$50.000.
59424	possibilité de: 27 gagnants de \$5.000.	11 BILLETS SE TERMINANT PAR	5 6 5 2 2	GAGNENT \$5.000.	7 BILLETS SE TERMINANT PAR	7 0 5 5 9	GAGNENT \$500.
9424	216 gagnants de \$500.	101 BILLETS SE TERMINANT PAR	6 5 2 2	GAGNENT \$1.000.	89 BILLETS SE TERMINANT PAR	0 5 5 9	GAGNENT \$100.
424	2187 gagnants de \$100.	975 BILLETS SE TERMINANT PAR	5 2 2	GAGNENT \$250.	984 BILLETS SE TERMINANT PAR	5 5 9	GAGNENT \$50.
		3e NO. COMPLET	6 9 1 3 3 8 3	GAGNE \$25.000.			
		13 BILLETS SE TERMINANT PAR	1 3 3 8 3	GAGNENT \$500.			
		96 BILLETS SE TERMINANT PAR	3 3 8 3	GAGNENT \$100.			
		964 BILLETS SE TERMINANT PAR	3 8 3	GAGNENT \$50.			

résultats sportifs

golf



CLASSIQUE PLEASANT VALLEY

HILL, DAVE	69-65-134
WEISKOPF, TOM	71-65-136
HEARD, JERRY	68-70-138
WIECHERS, JIM	72-67-139
SNEAD, J.C.	68-71-139
DOUGLASS, DALE	71-69-140
ELDEEN, LEE	70-70-140
JOHNSON, GEORGE	71-69-140
REGALADO, VIC	68-72-140
WADKINS, LANNY	72-69-141
MARSHALL, JIM	70-71-141
ZIEMBA, BILLY	72-69-141
STILL, KEN	71-70-141
BARBER, MILLER	71-70-141
COODY, CHARLES	72-69-141
CRENSHAW, BEN	74-68-142
HILL, MIKE	74-68-142
IVERSON, DON	72-70-142
VISLON, CHARLES	73-69-142
WALL, ART JR.	74-68-142
HISKEY, BABE	71-71-142
GILBERT, GIBBY	74-68-142
HINSON, LARRY	70-72-142
COLE, BOBBY	76-69-143
LITTLER, GENE	75-68-143

SIXES, DAN	73-70-143
MOLINA, FLORENTINO	72-71-143
CHARLES, BOB	71-72-143
SHAW, TOM	74-69-143
ALLEN, RAS	73-71-144
CRAMPTON, BRUCE	74-70-144
HASS, FRED JR.	76-68-144
KERN, BEN	75-69-144
NICHOLS, BOBBY	74-70-144
SANDERS, GARY	71-73-144
PAYNE, BOB	71-73-144
NEVIL, DWIGHT	73-71-144
BLANCS, HOMERO	75-70-145
DICKSON, BOB	76-69-145
DOLAN, JAY	76-69-145
GRAHAM, LOU	76-69-145
GRAHAM, LOU	76-69-145
MAST, DICK	77-68-145
SMALL, TERRY	75-70-145
TOSCANO, HARRY	72-73-145
WYKLE, LEE	76-69-145
AARON, TOM	76-71-145
ARCHER, GEORGE	74-71-145
MCCEE, JERRY	73-72-145
ARMSTRONG, WALLY	75-71-145
LOTZ, DICK	74-71-145
MCULLOUGH, MIKE	76-70-146
PORTER, JOE	73-73-146
THOMPSON, LEONARD	73-73-146
MASSINGALE, RIK	73-73-146
STARKS, NATE	73-73-146
GEIBERGER, AL	75-72-147
LOTT, LYNN	79-68-147
PACE, ROY	73-74-147

ACTON, RICK	72-73-147
DAVISON, PETE	71-72-143
PEARCE, ED	74-69-143
WYNN, MIKE	73-71-144
MAHAFFEY, JOHN	74-70-144
MITCHELL, BOBBY	76-68-144
STOCKTON, DAVE	75-69-144
HANSCON, DICK	74-70-144
JEWELL, JIM	71-73-144
HINKLE, LON	71-73-144
RODGERS, PHIL	73-71-144
SIFFORD, CURTIS	75-70-145
WATSON, TOM	76-69-145
FUNSETH, ROD	73-73-145
GLENN, DAVID	76-69-145
MASSERIO, JIM	76-69-145
COURTNEY, CHUCK	75-70-145
FELZER, FORREST	77-68-145
AHERN, JIM	75-70-145
INMAN, JOE	75-70-145
WOOD, LARRY	72-73-145
EASTWOOD, BOB	76-69-145
RHYAN, DICK	74-71-145
GROH, GARY	74-71-145
YANCEY, BERT	75-71-145
RANDALL, ROSS	75-71-145
BIES, DON	75-71-145
EAMES, BOB	75-71-145
HAYES, MARK	73-73-146
JENKINS, TOM	73-73-146
KART, RICHARD	73-73-146
KNIGHT, DWAIN	75-75-150
MORGAN, GIL	74-76-150
ZARLEY, KERMIT	75-75-150
SMITH, BOB E.	74-76-150

EICHELBERGER, DAVE	76-74-150
FORD, DOUG	78-72-150
MELNYK, STEVE	75-75-150
WISE, LARRY	74-73-147
CARR, JOE	73-74-147
BECK, MARION	75-72-147
HEBERT, LIONEL	73-74-147
MENNE, BOB	76-71-147
GOALBY, BOB	74-73-147
GRAHAM, DAVID	73-75-148
ULCZAS, TOM	76-70-148
WRIGHT, JIM	77-71-148
BEARD, FRANK	79-69-148
RARKHOUSE, PAUL	73-75-148
BOHEN, MARTY	75-73-148
COON, ROSS	75-73-148
PARKER, ROGER	71-77-148
MORAN, PAUL	76-73-149
KRAJEWSKI, VOLKER	76-73-149
MOLT, BOB	74-75-149
WADKINS, BOBBY	76-73-149
GREENLEAF, BILL	76-73-149
SCHROEDER, JOHN	74-75-149
WALZEL, BOBBY	75-74-149
LESLIE, PERRY	73-77-150
THOMPSON, ROCKY	77-78-155
KALLAM, MIKE	78-77-155



VALLEYFIELD — Voici les finales des épreuves de natation disputées hier dans le cadre des Jeux d'été du Québec.

100 mètres-papillon filles de 15 à 17 ans:
 médaille d'or: Lac St-Louis
 médaille d'argent: Québec
 médaille de bronze: Bourassa

200 mètres-relais-quatre nages-garçons, 10 ans et moins:
 or: Lac St-Louis
 argent: Richelieu-Yamaska
 bronze: Québec

100 mètres-papillon filles de 13 et 14 ans:
 or: Joanne Pharand, Montréal-Concordia
 argent: Marie Dion, Québec
 bronze: André Bellavance, Est du Québec

100 mètres-papillon garçons de 13 et 14 ans:
 or: Denis Dufour, Québec

100 mètres-papillon filles de 15 à 17 ans:
 or: Jeff Harlmann, Lac St-Louis
 argent: Bernard Morin, Québec
 bronze: Frankie Spello, Laval

100 mètres-papillon garçons de 15 à 17 ans:
 or: Joanne Pharand, Montréal-Concordia
 argent: Jennifer Boulanc, Rive-Sud métropolitaine
 bronze: Lynn Gagné, Québec

100 mètres-nage libre filles de 10 ans et moins:
 or: Joanne Pharand, Montréal-Concordia
 argent: Louise Ladouceur, Lac St-Louis
 bronze: Louise Ladouceur, Lac St-Louis

or: Louis Plante, Rive-Sud métropolitaine
 argent: Bernard Jobin, Lanaudière
 bronze: Claude Lamy, Richelieu-Yamaska

Répartition des médailles après deux jours

Québec	5	2	13
Lac St-Louis	3	2	7
Lac St-Louis	3	2	7
Rive-Sud	3	2	6
Estrie	1	4	6
Lanaudière	1	4	6
Bourassa	2	0	4
Laurentides	1	2	4
Montréal-Concordia	1	2	4
Richelieu-Yamaska	0	0	3
Sud-Ouest	2	0	2
Centre du Québec	1	0	2
Laval	1	0	2
Est du Québec	1	0	2
Côte-Nord	0	1	2
Mauricie	0	2	2

courses

RÉSULTATS A BLUE BONNETS

PREMIÈRE COURSE — TROT — BOURSE \$1,700

Cautious H.	4	3	3	2	1	1	1	1	1
Reddy Camp	6	2	1	1	1	2	3	1	1
Ruth Ann C.	1	1	2	2	3	3	3	3	3
Song of Belmont	2	4	4	4	4	5	5	5	5
Mark Eden	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Name Dropper	5	6	5	4	4	6	5	4	5
Strings	3	5	5	7	7	7	7	7	7

(4) Karen Mon (retraite).

5—CAUTIOUS HANDOVER 23.10 7.20 3.00
 7—REDDY CAMP 5.30 3.00
 1—RUTH ANN CHARLTON 2.30
 DURÉE: 33.2 1.06.1 1.37.4 2.08.3 PISTE RAPIDE

DEUXIÈME COURSE — AMBLE — BOURSE \$1,900

Zip Coat	4	2	2	1	1	1	6
Green River D.	2	3	3	2	2	2	4
Shadowed	1	4	4	4	3	3	3
Lehigh Express	3	5	5	6	4	4	4
Volo Mir	8	6	6	7	7	5	3
Rubes Colt	5	8	8	8	6	6	4
Dale Scot	6	7	7	5	5	7	5
Kings Medal	7	1	1	2	8	8	8

4—ZIP COAT 4.90 3.10 2.50
 2—GREEN RIVER DAHN 3.10 2.60
 1—SHADOWED 2.90
 DURÉE: 31 1.03 1.33.3 2.04 PISTE RAPIDE
 PARI-DOUBLE: (5-4) \$66.60

TROISIÈME COURSE — TROT — BOURSE \$6,000

Grizzly Bear	1	4	1	1	1	1	1
Fighting Joe	7	1	2	3	3	2	2
Bachelor Party	3	6	3	2	3	2	2
Hora Pearl	6	2	4	5	4	2	1
Countesspot	4	7	7	6	6	5	5
Morris Pride	5	3	5	4	4	6	5
Carver C.	2	5	6	7	7	7	7

1—GRIZZLY BEAR 4.90 3.40 2.80
 7—FIGHTING JOE 6.00 3.70
 3—BACHELOR PARTY 3.10
 DURÉE: 31.4 1.03 1.34.4 2.04.3 PISTE RAPIDE

QUATRIÈME COURSE — AMBLE — BOURSE \$4,200

Noble Almahurst	8	6	6	5	3	1	1
Keystone Spirit	3	2	2	2	2	2	2
Sangria	7	4	4	4	5	3	1
Happy Century	5	1	1	1	1	4	4
Festus Worthy	1	5	7	6	5	1	1
Orsin Lobert	2	3	3	3	4	6	2
Adistar Hanover	4	8	8	7	7	7	7
Berts Apollo	6	7	7	6	8	8	8

8—NOBLE ALMAHURST 22.30 9.50 5.40
 3—KEYSTONE SPIRIT 5.20 3.20
 7—SANGRIA 4.00
 DURÉE: 30.3 1.02.3 1.33 2.03 PISTE RAPIDE
 QUINELLA: (3-8) \$36.50

CINQUIÈME COURSE — AMBLE — BOURSE \$2,400

Gone For Shore	2	3	1	1	1	1	1
Hasty K.	1	1	2	2	2	1	1
Phony Byrd	4	5	5	5	5	3	3
Kawartha Eddy	3	4	4	4	4	4	4
Crestwood C.	5	2	3	3	3	5	1
Tony Raid	7	7	7	7	6	6	6
Jappaga	6	6	6	6	6	7	7

2—GONE FOR SHORE 4.90 3.90 4.00
 1—HASTY K 3.10 2.90
 4—PHONY BYRD 7.60
 DURÉE: 32 1.03.2 1.34.1 2.04 PISTE RAPIDE

SIXIÈME COURSE — TROT — BOURSE \$2,200

Lianes Rodney	6	6	6	6	6	6	6
Wigwam	3	3	3	3	2	2	2
Mr Bomb	4	2	2	2	2	3	3
Telstar Hanover	5	1	1	1	1	4	4
Ons Boy	2	4	4	4	4	5	1
Wee Pal	7	7	7	8	8	6	1
Lees Tanti	8	8	8	7	7	7	7
Tay Town Lady	1	5	5	4	5	8	8

6—LIANES RODNEY 5.00 3.30 2.70
 3—WIGWAM 3.00 2.60
 4—MR BOMB 3.80
 DURÉE: 30 1.02.3 1.33.4 2.06.3 PISTE RAPIDE

SEPTIÈME COURSE — AMBLE — BOURSE \$6,000

Thor Almahurst	1	2	3	2	2	1	3
The Hammer	4	7	7	5	6	2	2
Yankee Rocket	7	1	2	2	3	3	2
Wanague	2	3	4	4	5	4	4
Cottage	6	4	5	6	4	5	5
Armbro Kevin	3	5	6	7	7	6	2
Plutus	5	6	1	1	1	7	7

1—THOR ALMAHURST 5.50 3.80 3.30
 4—THE HAMMER 11.20 8.50
 7—YANKEE ROCKET 4.80
 DURÉE: 29.4 1.00.1 1.31.4 2.02 PISTE RAPIDE

HUITIÈME COURSE — TROT — BOURSE \$4,300

Loop Garou	4	6	6	4	4	1	1
Hi Empire	5	7	7	6	6	2	1
Superman Mir	3	5	5	2	3	3	1
Cassette	6	2	2	3	2	4	1
Docs Rendantevou	2	1	1	1	1	5	1
El Sol	8	3	3	5	5	6	2
Mighty Emperor	1	4	4	7	7	7	1
Main Nib	7	8	8	8	8	8	8

4—LOOP GAROU 8.70 4.40 2.60
 5—HI EMPIRE 3.60 2.40
 3—SUPERMAN MIR 2.80
 DURÉE: 31.4 1.03.4 1.35.3 2.06 PISTE RAPIDE
 QUINELLA: (4-5) \$17.50

NEUVIÈME COURSE — AMBLE — BOURSE \$7,500

Key Ones Ono	2	4	4	2	2	1	1
Deep Vance	5	5	5	5	6	1	1
Grosvenor Glob	6	2	3	4	4	3	1
General Ike	7	1	1	3	3	4	2
Puck Mir	4	6	6	5	5	6	7
Dale Irish	1	3	2	1	1	6	1
Raska Lad	3	2	7	7	7	7	7

2—KEY ONES ONO 5.70 5.30 4.90
 5—DEEP VANCE 8.30 6.40 3.30
 6—GROSVENOR GLOB 5.60
 DURÉE: 30 1.01.3 1.31 2.01.1 PISTE RAPIDE

DIXIÈME COURSE — AMBLE — BOURSE \$4,200

Alfonso N.	4	1	2	1	1	1	3
Junius Drummond	5	6	6	6	5	2	1
Vaisseau d'Or	6	7	7	7	7	3	2
Sultan	3	2	3	4</			

La SPCA et les chiens errants

Je recevais récemment un communiqué de la Société Canadienne pour la Protection des Animaux. Cet article était écrit par James Barr, président de la S.P.C.A. et c'est, ni plus ni moins, qu'une prise de position en regard du problème que causent les chiens errants dans les ravages du Cerf de Virginie. Voici le texte de cette déclaration.

"Le ministère québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a pris des mesures en vue de protéger les hordes de chevreuils (cerf de Virginie) de la province et l'une de ces mesures a trait au contrôle des prédateurs, catégorie dans laquelle il faut inclure les chiens errants. C'est là le sujet du présent article."

L'hiver, comme on le sait, les chevreuils se regroupent en hordes et se délimitent un territoire (ravage) dans lequel ils assurent leur survie. Dans cette délimitation, toujours à l'abri du vent, ils peuvent trouver leur nourriture en quantité suffisante. Ce ravage est constamment piétiné pour éviter qu'ils ne s'enfoncent dans la neige lorsqu'ils se déplacent.

Les prédateurs qui raffolent de leur chair constituent, pour eux, un réel danger pendant cette période. Lorsque les prédateurs parviennent à faire sortir un chevreuil de son ravage, celui-ci s'enfonce dans la neige, s'essouffle et devient ainsi une proie facile.

Les prédateurs au sens propre du mot, tuent une proie pour se nourrir de ses chairs. Par contre, les chiens tuent uniquement pour le plaisir de chasser et dès que l'animal meurt, ils en cherchent un autre. En définitive, ce n'est pour eux qu'un sport et non un moyen de survie.

Pour remédier à cette situation, le ministère québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a fait sanctionner, le 12 décembre 1969, la Loi de la Conservation de la faune (chapitre 58) dont l'article 34 stipule: "Nul ne peut laisser errer un chien dont il est propriétaire ou gardien dans un endroit fréquenté par le gros gibier. Tout agent de conserva-

tion peut tuer tout chien errant dans un tel endroit.

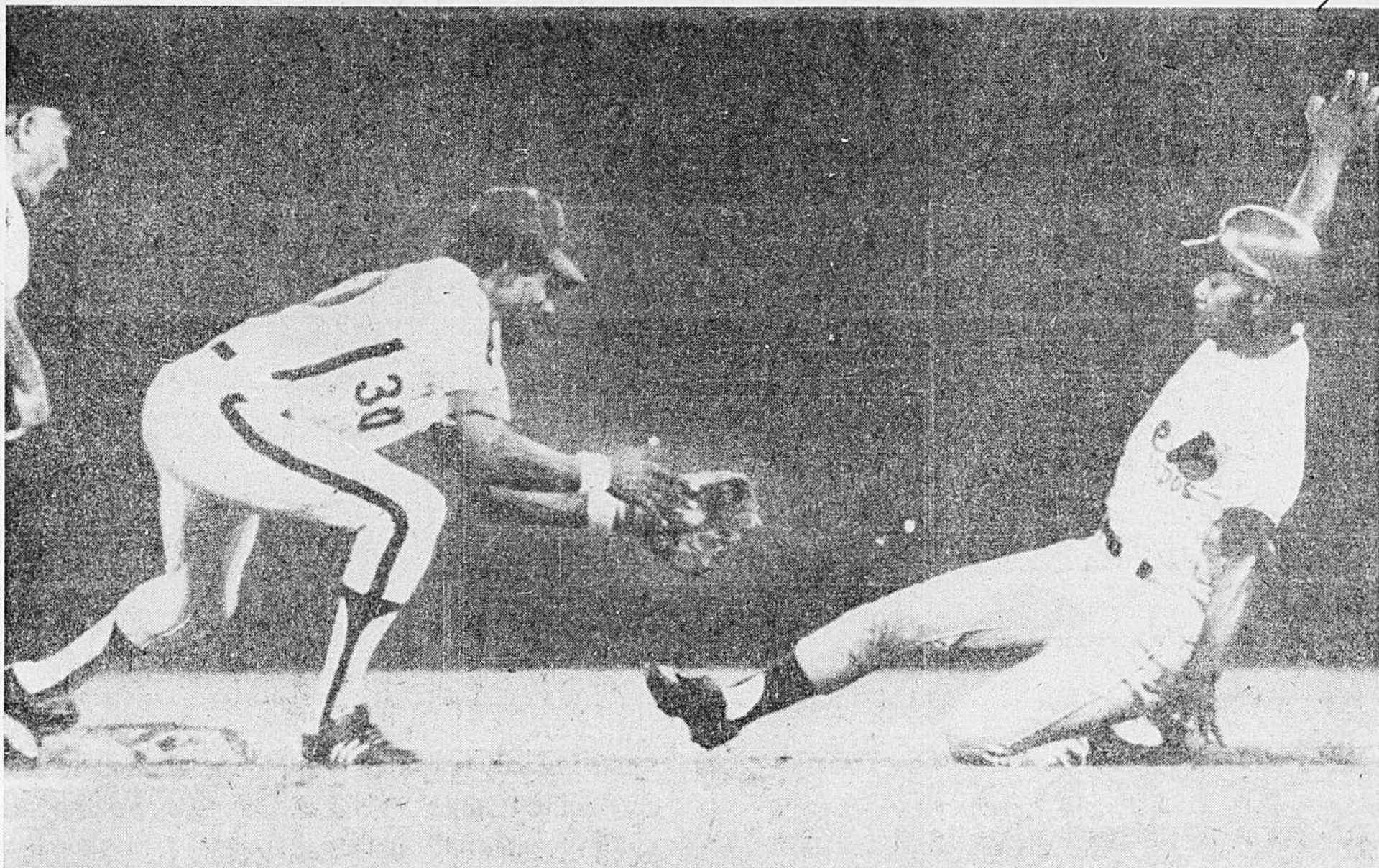
Lorsqu'un chien est détruit par un agent de conservation et qu'il est possible d'en identifier le propriétaire, celui-ci peut être condamné à l'amende selon l'article 62 de ladite loi. Etant donné que la loi de la nature est la loi du plus fort, il est naturel pour un animal d'attaquer un autre et de le tuer. Ce qui l'est moins, c'est que les chiens domestiques mettent en danger la survie du chevreuil. En laissant leurs chiens libres de pénétrer dans les bois, ils leur facilitent la pratique d'un sport dévastateur et mortel. En étroite collaboration avec le ministère, le service d'inscription de la S.P.C.A. s'efforce de rencontrer les conseils de diverses municipalités situées à proximité des ravages du chevreuil.

Le but de ces rencontres est de leur exposer le problème de la conservation du chevreuil et de les persuader d'adopter un règlement visant les animaux domestiques. Ils en ont le pouvoir, en vertu de la Loi des Cités et Villes (art. 426 paras. 13 et 15) ou suivant le cas, en vertu du Code Municipal (art. 406).

Un tel règlement exige que les animaux soient identifiés au moyen d'un médaillon et oblige les gardiens de ceux-ci à les tenir attachés ou enclavés afin qu'ils n'errent pas dans les endroits publics et dans les endroits fréquentés par les cervidés. Déjà, 89 municipalités du Québec ont adopté ce règlement.

Il ne faut pas oublier que les chiens errants surtout en bandes constituent également une menace pour les humains et surtout pour les enfants. Séparément, les chiens ne sont généralement pas dangereux mais en bandes ils deviennent comme les humains, c'est-à-dire méchants.

Il est essentiel que les règlements soient appliqués rigoureusement mais il est aussi très important que les propriétaires se rendent compte de la responsabilité qui découle de la possession d'un chien.



Le voltigeur Ron Woods, des Expos, est retiré facilement au deuxième but par Don Cash, des Phillies de Philadelphie après avoir été pris en souricière entre le premier et le deuxième cousins... comme d'habitude. Les Expos ont gagné 3-2.

telephoto UPI

Les Nordiques: bilan déficitaire

QUEBEC (PC) — Les Nordiques de Québec ont enregistré un déficit d'environ \$550,000 au cours du dernier exercice financier.

C'est ce qui a été révélé, jeudi soir, lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'équipe.

Le montant exact du déficit n'a pas été dévoilé mais le président John Dacres a toutefois précisé qu'il était supérieur à un demi-million, sans dépasser les \$600,000.

Au cours de cette assemblée, aucun changement important n'a été apporté au sein du bureau de direction de l'équipe.

M. Dacres, qui assurait l'intérim depuis la démission de M. Paul Racine, le 4 mai dernier, a été réélu à la présidence.

Le vice-président, M. Maurice Taschereau, le trésorier, M. Charles Marquis, et le secrétaire, M. René Paquet, conservent également leurs postes respectifs.

Il y a toutefois une addition au bureau de direction en la personne de M. Marcel

Bédard, qui devient adjoint au trésorier.

L'ancien premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, conserve aussi son poste de président du conseil d'administration. Les autres membres de ce conseil sont MM. Raymond Bourdeau, André Gagnon, Roland Dubeau, Hughes Roberge et Paul Racine.

Calendrier régulier

L'équipe québécoise a également dévoilé, hier, le calendrier de sa troisième saison dans l'Association mondiale de hockey.

Les Nordiques disputeront leur première joute locale le dimanche 20 octobre, alors qu'ils recevront la visite des Racers d'Indianapolis, et la dernière le samedi 5 avril, contre les Jets de Winnipeg.

Dix rencontres seront présentées le samedi, sept le dimanche, trois le lundi, ce qui constitue une nouveauté, deux le mardi, 11 le mercredi, cinq le jeudi et une seule un vendredi.

Au cours de la prochaine saison les Nordiques disputeront 39 rencontres locales et autant à l'extérieur.

LNF: rien ne vas plus

WASHINGTON (AP) — Les grévistes et les propriétaires de la ligue Nationale de football ont échangé des accusations, hier, si bien que la grève des joueurs, qui dure depuis 33 jours, est loin d'être réglée.

A Washington, l'AJLNF a accusé la direction de ne pas négocier de bonne foi et de menacer les grévistes de briser l'union.

A New York, les dirigeants de la ligue ont accusé les joueurs de n'offrir aucun compromis dans cette dispute ou une marge de \$36 millions sépare les deux parties. Bill Curry, président de

l'association, a déclaré que son groupe avait effectué des changements substantiels dans ses demandes, "mais les propriétaires n'ont offert aucune augmentation dans leurs offres au cours des trois derniers jours tout en tentant de détruire l'association".

Les négociations, suspendues jeudi, doivent reprendre mardi.

A New York, John Thompson, directeur du conseil d'administration a déclaré qu'on avait présenté des demandes irréalistes jeudi dernier.

OFFRE EXTRAORDINAIRE FAUGHER

Piscines creusées

FORME D'UN REIN
Parois en acier et poche de vinyle.
Dimensions: 19 pi x 34 pi.

\$2100

avec équipement complet tel que décrit au bas de cette annonce.

FORME ROMAINE (à un bout)
18' x 36'
Mur en acier et poche en vinyle

\$2445

ÉQUIPEMENT:

- 1— Mur en acier d'une hauteur de 37 po
- 2— Poche en vinyle d'épaisseur 30
- 3— Câble avec bouées et crochets
- 4— Filtre Jacuzzi
- 5— Échelle Jacuzzi en acier inoxydable
- 6— Écumoire Jacuzzi intégrés
- 7— Ramasse-feuilles Jacuzzi
- 8— Aspirateur de fond Jacuzzi
- 9— Bonde de fond Jacuzzi
- 10— Nécessaire d'analyse d'eau
- 11— 160 oz de produit qui détruit les algues
- 12— 75 lb de chlore H.T.H. (70%)
- 13— Sable pour le filtre.
- 14— Plongeur Jacuzzi
- 15— Tuyau long de 35 pieds
- 16— Tuyauterie PVC (100 pi)

RECTANGULAIRE:
Mur en acier et poche de vinyle

12 sur 24 pi	\$1 745
14 sur 28 pi	\$1 945
16 sur 32 pi	\$2 100
18 sur 36 pi	\$2 325
20 sur 40 pi	\$2 545

LIVRAISON GRATUITE dans un rayon de 50 miles

48 boul. des Laurentides, PONT-VIAU, Laval 384-7340

"L'ENDROIT OÙ VOUS TROUVEREZ UNE PISCINE À BON MARCHÉ"

Du 13 au 24 août, à Québec

Derniers préparatifs pour l'ouverture du Festival international de la Jeunesse

par Hélène ARCHAMBAULT

QUÉBEC (PC) — Le Festival international de la Jeunesse francophone, cette première mondiale qui verra ses activités débuter officiellement le 13 août prochain à Québec pour se poursuivre jusqu'au 24, en est à la phase finale au niveau des préparatifs.

Déjà, le service des relations publiques du Festival confirmait cette semaine l'arrivée des premières délégations pour vendredi prochain, soit le 9 août.

Dans l'esprit des concepteurs, le Festival devrait être une grande fête populaire, une manifestation fraternelle entre les membres de la communauté francophone mondiale. C'est aussi une occasion pour le Québec d'ouvrir toutes grandes ses fenêtres à de nouveaux horizons culturels et sportifs et de vivre une expérience internationale.

Dès le 13 août, le public aura accès aux principales installations temporaires du Festival qui sont constituées par le Village des Arts, l'un des points d'attraction les plus importants. Il sera le cœur des activités culturelles et le site propice aux plus grands rassemblements de foules. L'ensemble de ce village est constitué d'une grande scène extérieure, de cinq pavillons conçus pour accueillir une centaine d'artistes de 25 pays de tous les continents.

Ces pavillons, aménagés pour permettre l'exécution des arts de la peinture-sculpture, du tissage, de la poterie et du métal, ainsi que le travail du bois, de la vannerie et du cuir, sont ceinturés par une grande murale de plus de 32.000 pieds carrés. Au sud, non loin de l'emplacement du Village situé dans la cour de l'ancienne prison des plaines d'Abraham, appelée "le Petite Bastille", est érigée une grande scène extérieure couverte. Elle pourra accueillir pendant tous les soirs des Festivités, des musiciens et danseurs de tous les pays représentés. Le terrain de cette grande scène permettra l'accès chaque jour, à plus de 10.000 spectateurs.

International de la Jeunesse francophone tous les quatre ans dans un des 25 pays membres de l'Agence de coopération technique et culturelle, remonte à 1971, lors de la 2e conférence générale de l'Agence.

Ce n'est que l'année suivante, en juin 1972, que la candidature de la ville de Québec était officiellement retenue pour la tenue de la première mondiale. La mise en branle du projet lui-même ne s'est faite qu'en juin 1973, après que les responsables canadiens, québécois ainsi que les délégués de l'Agence se soient réunis à Québec.

subsequemment, certains délais dans la réalisation des préparatifs avaient provoqué des doutes sur la tenue de ce vaste projet: à Ottawa, les fonctionnaires responsables déclinaient la responsabilité des retards accumulés. Le point chaud des négociations entre le fédéral et le provincial résidait dans la nomination "des bons hommes aux bons postes". Enfin, c'était l'éternel conflit de juridiction entre les deux gouvernements.

Cet état de fait avait d'ailleurs provoqué des frictions en 1970, lors de la création de l'Agence de coopération technique et culturelle, dont le siège social est à Paris. Le statut québécois à l'intérieur de la communauté francophone s'est finalement établi par un compromis reconnaissant au Canada un droit de vote et au Québec, un droit de veto au sein de l'Agence.



Un écopé en fuite

Un jeune Vietnamien du sud fuit le combat après avoir perdu l'usage de ses deux jambes, suite à l'explosion d'une mine, il y a quelques années. L'adolescent et des centaines de civils fuient la scène des combats où s'affrontent les forces du gouvernement et les troupes communistes dans le district Duc Duc, au sud de Danang.

Le détenu Fieger n'aurait jamais été torturé par les policiers au Mexique

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires étrangères a réagi par une déclaration de cinq pages, publiée hier, aux accusations de tortures faites contre la police mexicaine par les parents d'un détenu canadien dans les prisons de Mexico.

La déclaration du ministre fait savoir que des représentants de l'ambassade canadienne à Mexico ont visité Leslie Fieger à environ 15 occasions depuis son arrestation le 25 novembre dernier et jamais ils n'ont constaté que le prévenu ait porté des traces de mauvais traitements et jamais même ce dernier ne s'est-il plaint d'avoir été torturé.

poursuit la déclaration, il n'a jamais été question de tortures, de blessures, de maladies ou de mauvais traitements d'aucune sorte dans les rapports que M. Al Fieger a eus avec les représentants du ministère à Ottawa ou à Mexico.

La déclaration décrit les conditions de détention du jeune Fieger plutôt comme privilégiées que comme dénonçables: "Il a sa propre nourriture préparée spécialement pour lui."

Plus tôt, vendredi, l'ancien premier ministre John Diefenbaker avait demandé au gouvernement d'obtenir la permission des autorités mexicaines de faire enquête dans cette affaire.

Transport réduit: émission de la carte d'identité

La CTCUM désire aviser toutes les personnes âgées ayant droit au tarif réduit et qui ne se sont pas encore prévalu de ce privilège, qu'à compter du 5 août 1974, l'émission de la carte ne se fera que le lundi seulement, de 9 h 30 à 15 h 30.

Cette mesure doit être prise afin de permettre aux écoliers de se procurer leur carte d'identité au même endroit, soit: à la mezzanine nord de la station de métro Berri-de Montigny.

La future épouse de Hossein brûlée vive

VALENCE (AFP) — L'acteur français Robert Hossein, qui a été victime hier d'un accident de la route au cours duquel sa fiancée, Michèle Watrin, a été brûlée vive, est plus sérieusement blessé qu'on ne l'avait pensé tout d'abord.

Il est atteint à la colonne vertébrale et on envisage, à l'hôpital de Valence, où il a été transporté, d'effectuer son transfert dans un autre établissement pouvant assurer des soins plus intensifs.

C'est en se rendant dans le village où ils devaient prochainement se marier que l'acteur et sa fiancée ont été accidentés. Le flot des voitures, nombreuses sur la route de la Méditerranée, s'écoulait

à environ 100 kilomètres à l'heure lorsqu'un brusque ralentissement s'est produit. Trois véhicules de tourisme se sont alors percutés derrière un semi-remorque, dont la Matra de l'acteur, qui a été projetée sous les roues du camion, et a pris feu en quelques secondes. Michèle Watrin, prisonnière de la Matra qu'elle conduisait, a péri brûlée vive tandis que Robert Hossein réussissait à se dégager.

Deux autres personnes ont été blessées dans cet accident.

La circulation a été interrompue pendant quatre heures sur la voie nord-sud de l'autoroute.

La restauration exige plus de temps que leur exécution

CITE DU VATICAN (AFP) — Les experts des musées du Vatican ont terminé ces jours-ci la restauration des fresques décorant les murs latéraux de la Chapelle Sixtine, a annoncé hier "L'Osservatore Romano". "La restauration des fresques, qui représentent des scènes de la vie du Christ et de celle de Moïse, a demandé plus de temps que

leur exécution. Elles ont été peintes, de 1481 à 1483, par Le Pérugin, Botticelli, Ghirlandajo, Signorelli et Rosselli. Il a fallu sept ans aux techniciens du Vatican pour les décaper à l'eau tiède et les remettre en état.

Les travaux dans la Chapelle Sixtine reprendront prochainement: l'installation d'une conduite d'aération est au programme.



JAPAN ELECTRONIC CENTRE

AUBAINES ESTIVALES

LE LUNDI 5 AOÛT, 9 H — 18 H

DÈS L'OUVERTURE:
soit de 9 h à 11 h seulement



RÉDUCTION de 30% sur les éléments PIONEER
C'est bien ça: réduction de 30% sur le prix du fabricant: récepteurs, amplis, tuners, enceintes et tourne-disques

RICHOH — LA BONNE AFFAIRE

LES GRANDES AUBAINES SONY

POSTE AM/FM SONY 7150W



Poste portatif aux lignes basses, quelle puissance, quels avantages! Cadran vertical à curseur pour une syntonisation précise. Commande de tonalité. Fonctionne sur secteur (cordon incorporé) ou sur piles. Offert avec piles et écouteur.

\$59⁹⁵

PRIX DE VENTE

MAGNETO-CASSETTE PORTATIF SONY TC-61



Magnétophone léger et compact secteur piles avec cordon incorporé. Comporte: dispositif de réglage automatique du volume, boutons-poussoirs, micro extérieur avec interrupteur, jack de casque.

\$69⁹⁹

PRIX DE LISTE \$75.00
PRIX DE VENTE

POSTE AMFM avec MAGNETO-CASSETTE SONY CF-310



Appareil portatif qui offre un monde de musique à portée de la main. Comporte: dispositif d'arrêt automatique, micro incorporé, source d'alimentation triple.

\$179⁹⁵

PRIX DE VENTE

CHAÎNE STÉRÉO SONY HP-149A



RÉCEPTION AMFMFM stéréo MAGNETO-CASSETTE

- Chaîne qui présente le plus d'éléments possible dans l'espace le plus restreint.
- Engorgement directement de la réception ou du phon.
- Cadran à curseur ilomne pour syntonisation facile.
- Mini-tourne disques BSR à pied rotatif.
- Enceintes assorties.

\$299⁹⁵

PRIX DE LISTE \$349.95
PRIX DE VENTE

ENSEMBLE APPAREIL RICHOH 35mm



et PROJECTEUR DE DIAPOSITIVES

\$199⁹⁹

PRIX COURANT \$249.80
PRIX DE VENTE

Comprend:

- Appareil 35 mm avec obturateur électronique. Autoflash, telemètre couple, objectif Rikenon F: 1.8, 40mm.
- Flash électronique GX17
- Projecteur de diapositives Cabin 1000A de plastique, objectif traité, réglage manuel ou à télécommande.
- Ecran de projection 40 x 40 pi

APPAREIL RICHOH 126 AUTO X



La photo à son plus simple. Réglage automatique de la luminosité pour des photos réussies à tout coup. Le dispositif Flash magic règle l'exposition en photo intérieure. Utilisez les magiques. Mouvement assiste du film, utilise le film cartouche à chargement facile.

\$49⁹⁹

PRIX COURANT \$74.95
PRIX DE VENTE



JAPAN CAMERA CENTRE

LES GALERIES D'ANJOU 353-6800 — 353-0300 LE CARREFOUR LAVAL 688-6530

FACILITES DE CRÉDIT POSTEZ LES COMMANDES À: JAPAN CAMERA, 16 LESMILL ROAD, DON MILLS, ONTARIO

CONFIEZ AUJOURD'HUI A NOS EXPERTS LA FINITION DE VOS PHOTOS

Prenez le Turbo pour Ottawa.

A partir du 6 août, le Turbo remplacera le train no 31 à destination d'Ottawa, quittant la gare Centrale à 8h15, ainsi que le train no 32 d'Ottawa, tous les matins, sauf le dimanche.

Vous avez maintenant une raison de plus pour voyager CN et visiter Ottawa. Que cela soit un voyage d'affaires ou de détente, voyagez par le Turbo, le train confortable et à l'ambiance décontractée. Vous avez le choix entre les Turboclubs ou les Turbocoachs. Il y a aussi un service de rafraichissements et de repas servis à bord. Sièges pour les "non-fumeurs". Le stationnement est gratuit à la gare de Dorval.

Les tarifs réguliers sont en vigueur. Téléphonnez à votre agent de voyages ou au bureau des services voyageurs du CN.



Oui ça coûte cher au Nouveau-Québec!



LE NOUVEAU-QUÉBEC
ENFER OU PARADIS?

NOUVEAU-QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE A 1

S'il en est ainsi pour la bière, on peut s'attendre qu'il en est de même pour l'alimentation dont les prix feraient bondir la ménagère la moins sensible à la hausse du coût de la vie.

A Fort Chimo toujours, un pain coûte \$1.29, une pinte de lait, \$1.55 et une douzaine d'œufs, \$1.79.

Comme le magasin de la Baie d'Hudson a le monopole, la compétition n'est pas très forte. Ainsi, 10 livres de pommes de terre coûtent \$6.50 et près de \$10 à Koartac.

Un pot de café de six onces coûte \$1.75, les bananes, \$0.65 la livre, un céleri, \$1.35, une botte de carotte, \$1.19 les tomates, \$1.15 la livre, 48 onces de riz, \$1.35 et 32 onces d'eau de Javel, \$0.69.

Pour faire rouler votre motoneige durant l'hiver ou votre voiture si vous êtes millionnaire pour la faire transporter à Fort Chimo, la gazoline vous coûtera \$1 le gallon et les pièces un prix fou. Fait à signaler, dans la région de l'Ungava, il n'existe qu'une seule voiture au nord de Fort Chimo. C'est une Volkswagen qui appartient à Ernest Côté, préposé à l'entretien à Maricourt. Il ne peut s'en servir qu'en hiver, car l'été il n'y a pas de routes.



Neige durcie, glace et roc, désolation et silence.

photos Jean Goupil, LA PRESSE

Il faut apprendre à vivre en milieu isolé



Michel Denoncourt, à gauche, était professeur à Koartac. Il a appris au Poste-de-la-Baleine, pendant trois ans, à vivre en milieu isolé. "C'est une piqûre", dit-il. Mais les soirées sont longues dans le Grand Nord. A Koartac, mécanicien, électricien, agent de développement, professeur et menuisier veillent en... regardant baisser le niveau de la bouteille!

LES MAUX DE NOTRE LANGUE
PAR PIERRE BEAUDRY
(collaboration spéciale)

Le bon exemple

J'ai déjà parlé de l'affichage de l'Université de Montréal. Dans le numéro de janvier 1972 de l'INTER, organe officiel de l'Association des diplômés de cette université, j'avais signalé l'impropriété de l'avis **Touage à vos frais** étalé partout sur son campus. C'était à la belle époque de mon innocence, où je m'imaginai que lorsqu'il s'agissait d'un établissement d'enseignement supérieur, il suffisait de signaler une faute pour qu'elle soit corrigée.

J'ai critiqué récemment le mauvais emploi du mot "nursing" que l'université affiche chemin Sainte-Catherine. Je ferai lundi l'analyse d'un nouveau panneau d'avertissement étalé par elle à des centaines d'exemplaires et qui dit, dans le plus bel esprit de la langue anglaise:

Parc réservé — Permis — Touage à vos frais.

Nous verrons bien s'il y a là de quoi nous rendre fiers.

Petite taquinerie pour mon ami malgré lui, M. Louis Landry

Monsieur,

"Chacun son usage et sa langue et nous nous comprendrons mieux", me disiez-vous lundi. Merci de votre aide, tout involontaire qu'elle ait été. En retour, je vous propose une autre pensée: "Efforçons-nous tous de bien parler la même langue et nous nous comprendrons mieux". **Capisce?**

Salutations distinguées, P.B.



Règlement de compte de motards à Québec

Deux motards québécois, Florient Larouche et Jacques Hamel, membres du club Pacific Rebel, ont été gravement blessés hier après-midi, lorsqu'une bombe de fabrication domestique a éclaté dans la voiture dans laquelle ils se trouvaient, face au 149 de la rue Saint-Luc, dans le quartier Saint-Sauveur. L'explosif placé sous l'automobile a provoqué une telle déflagration que le plancher et le toit ont été transformés en véritables passoirs et que les vitres des maisons voisines ont volé en éclats. Les deux blessés sont présentement dans un état critique à l'hôpital Saint-Sacrement, à Québec. Selon la police, il s'agirait d'un règlement de compte.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Me Richard Gareau quitte le COJO

par Guy PINARD

Me Richard Gareau, spécialiste de réputation mondiale en matière de droits et licences, vient de quitter le Comité organisateur des Jeux olympiques pour consacrer tout son temps à son propre bureau.

En confirmant la chose, M. Gerry Snyder, vice-président de la division des Revenus, a souligné que Me Gareau tentait de concilier les deux, mais que suite à l'expansion de son bureau, il ne lui était plus possible de continuer d'occuper les deux postes.

M. Gareau est parti en excellents termes avec le COJO. Nous avons discuté souvent de son problème au cours des dernières semaines, mais il ne parvenait plus à remplir les deux fonctions ou à consacrer autant de temps que nous l'aurions souhaité au COJO", a expliqué M. Snyder.

D'ailleurs, ce dernier a expliqué que le COJO continuera de consulter Me Gareau pour la commercialisation des droits et des licences, mais à titre privé cette fois, et pour un programme bien déterminé, "tout comme nous recourons à d'autres bureaux d'avocats dans d'autres domaines".

M. Snyder a souligné que les fonctions de Me Gareau

seront en grande partie remplies par M. Maurice Allan, récemment engagé au poste de responsable des relations internationales. Pour le reste, on s'en remettra à Me Gareau sous forme de contrats.

Par ailleurs, on a pu apprendre que le COJO a trouvé le fournisseur des téléviseurs pour la presse internationale, soit la compagnie RCA Limitée.

M. Snyder a confirmé que le COJO et RCA étaient en négociations, et que le contrat serait probablement signé d'ici deux semaines. Il a cependant préteré ne pas dévoiler les termes de l'entente pour le moment. M. Thad Trotter, directeur des relations publiques chez RCA, s'est pour sa part dit surpris d'apprendre cette nouvelle.

Ce contrat prévoira, entre autres, le prêt par RCA de téléviseurs et de téléviseurs qui seront mis à la disposition de la presse internationale pendant les Jeux. Le nombre d'appareils peut être évalué à quelque 3,400, et on peut évaluer à quelque \$750,000 le coût des appareils mis à la disposition du COJO.

Enfin, mentionnons le départ du COJO de M. Rémi d'Anjou, qui occupait un poste de relationniste. M. d'Anjou retourne à Québec à son métier de journaliste.

Nouveau poste de radio à Matane

par André BELIVEAU

Le Conseil de la radio-télévision canadienne vient d'autoriser la création d'une nouvelle station de radio MA de langue française à Matane. Cette station, qui diffusera à la fréquence 1290 kHz, aura une puissance de jour et de nuit de 10,000 watts et sera dotée d'une antenne omnidirectionnelle.

En octroyant cette licence aux Communications de Matane Inc., société présidée par le maire de Matane, M. Roger Dion, qui en est également un important actionnaire, le CRTC a cependant exigé que pour toute la période où il sera maire, M. Dion s'abstienne de faire partie du conseil d'administration de la compagnie ou de participer de quelque façon que ce soit à sa gestion et transmettre ses actions à un fiduciaire indépendant habilité à exercer tout pouvoir de décision attaché à ces actions, quelle que soit la durée de cette période.

Le CRTC entend ainsi faire en sorte que soient évités tout conflit et tout malentendu éventuels, "surtout dans les domaines délicats de l'information et des affaires publiques".

Les Communications de Matane Inc. s'est par ailleurs vu refuser le permis qu'elle réclamait pour exploiter une autre station de radio MA à Cap-Chat. Le CRTC estime en effet que la région que cette station projetée devait éventuellement desservir — St-Joachim-de-Tourelle, Ste-Anne-des-Monts et Cap-Chat —

aura déjà son premier service de radio local avec le nouveau poste de Ste-Anne-des-Monts, dont la création a été autorisée au début de l'année.

Autres décisions

Le Conseil, d'autre part, a accordé à Northern Radio — Radio-Nord Inc. le droit d'exploiter une nouvelle station de télévision de langue française à Label-sur-Quévillon, dans le nord du Québec, pour retransmettre les émissions de CJDG-TV, Lithium Mines, au canal 12, avec une puissance de 5 watts et une antenne directionnelle.

Dans une autre décision récente, il a permis à Cable TV Ltd., qui assure déjà un service de câblodistribution dans une partie importante de Montréal, d'étendre son service à l'île des Soeurs.

Le CRTC a enfin annoncé qu'il siègera publiquement le 10 septembre à Ottawa, afin d'entendre une cinquantaine de requêtes émanant de diverses parties du Canada. Il étudiera notamment une demande relative au changement de propriété de la station CKCV, de Québec, ainsi qu'une requête de Câblotélévision Québécoise Inc., de Saint-Jean, qui désire exploiter une entreprise de câblodistribution devant desservir Iherville, l'île Sainte-Thérèse, le village de Saint-Gregoire-le-Grand, Saint-Jean-sur-Richelieu, Farnham, Sainte-Brigitte-d'Iberville, Saint-Luc et les régions avoisinantes.

COURS EN TECHNIQUE IMMOBILIÈRE

Cours d'immeuble 1: Cours élémentaire offert par correspondance en anglais et en français à tous ceux qui sont intéressés à faire carrière dans l'immeuble. Comprend aussi deux séminaires. Condition préalable: 11e année ou l'équivalent. Disponible en tout temps.

Coût: \$100.00

Cours d'immeuble II: Cours intermédiaire offert en anglais et en français par conférences à Montréal, Québec et Hull. Offert aussi par correspondance. Comprend cinq sujets: droit immobilier; économie urbaine; principes d'évaluation; architecture et construction; courtage immobilier. Date limite pour s'inscrire: le 15 août. Le premier cours débute le lundi 9 septembre.

Coût: \$100.00

Cours d'immeuble III: Cours avancé de trois ans comprenant trois matières par année. Donne à Montréal, Québec et Chicoutimi, le soir, en sessions de deux heures, à partir de septembre. Syllabus approuvé par l'Institut canadien de l'immeuble. Date limite pour s'inscrire: le 1er septembre.

Coût: \$175.00

Pour s'inscrire, il suffit de communiquer avec:



ASSOCIATION DE L'IMMEUBLE DU QUÉBEC

QUEBEC REAL ESTATE ASSOCIATION

1050 BEAVER HALL • SUITE 1026 • MONTRÉAL H2Z 1T8 • TEL.: 514/861-9757
L'Association est détentricice d'un permis d'enseignement de culture personnelle en courtage immobilier, émis par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Enseignement Professionnel NIVEAU COLLÉGIAL

Programmes de Carrières Taylor

UN SERVICE ÉDUCATIF DE IIT

VOUS OUVRENT LES PORTES DU SUCCÈS



GESTION DE LA MODE

GESTION HÔTEL / MOTEL

GESTION DE VOYAGES

AVANTAGES EXCLUSIFS

- Programmes de 2 ans offerts en 4 sessions consécutives de 16 semaines. Vous épargnez du temps et vous travaillez plus tôt.
- Des professeurs spécialisés dans chacun des programmes et un service de placement permanent aident à l'embauchage.
- Programmes exclusifs Taylor.

DEBUT DES COURS: 9 SEPT. 74



COLLÈGE LASALLE

2015 Drummond

842-3823

Venez, appelez ou écrivez pour de plus amples détails

ELIE BUSINESS COLLEGE

COURS DU JOUR: cours commercial intensif, option secrétaire de service.
COURS DU SOIR: anglais, comptabilité, dactylographie, sténographie.

- Ecole détenant un permis du Ministère de l'Éducation
- Institution établie depuis 1904
- Pour jeunes filles seulement
- Près de la station du Metro Mt-Royal
- Diplôme officiel du Ministère de l'Éducation

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous à:

4510, rue St-Denis
(au nord de Mt-Royal)

845-2628

Merveilleuses nouvelles pour vous

SECRETARIAT

Niveau Collégial

Reconnu pour fins de subventions

Le Ministère de l'Éducation a reconnu officiellement le Collège LaSalle pour fins de subventions pour le Programme de Secrétariat Bilingue au niveau collégial. Cette reconnaissance nous permet de réduire sensiblement vos frais de scolarité. Le Collège LaSalle qui est reconnu pour l'excellence de son enseignement est heureux de continuer à vous offrir plus et à un coût moindre.

- Programme bilingue complet qui inclut un choix d'options: legale, médicale, voyages
- Ambiance agréable dans un des plus beaux collèges d'Amérique
- Activités para-académiques et éducation physique
- Cours de charme et de maintien Nancy Taylor
- Sténographie alphabétique internationalement reconnue Speed-writing.
- Privilèges de prêts et bourses
- Service permanent de relations publiques avec le monde des affaires

Le Collège LaSalle offre aussi son excellent Programme de Secrétariat Bilingue sans option au niveau Secondaire V professionnel d'une durée de 12 mois.

DEBUT DES COURS: 9 SEPT. 74



COLLÈGE LASALLE

2015 Drummond

842-3823

RECONNU POUR FINS DE SUBVENTIONS

MUSIQUE

Vous cherchez un instrument de musique à bon prix? Alors, consultez la rubrique 511 des petites annonces de la presse.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

Jour, à l'école, à la maison correspondance

Depiants gratuits

INSTITUT D'HORLOGERIE DU CANADA LTEE

1012 est. Mt-Royal Montréal 176

Tel.: 523-7623

ARTS ET LETTRES

La culture mise à la portée de tous dans la Presse du samedi.

STUDIO BÉATRICE

Directrice Béatrice Boileau reconnue par le ministère de l'Éducation

Enseignement Professionnel HAUTE COUTURE

- Coupe
- Chapeaux
- Décoration intérieure
- Couture
- Travaux de fantaisie

4714, rue GARNIER 521-1614

BACCALAURÉAT en ADMINISTRATION des AFFAIRES CLASSES du SOIR

PROGRAMME

Adapté à la condition des adultes par une approche pédagogique et une répartition du temps appropriées à la situation.

CANDIDATS

Les personnes qui occupent un poste dans l'entreprise depuis au moins deux (2) ans et qui veulent compléter leur formation par des études universitaires du premier cycle.

DURÉE

La normale est de cinq (5) ans, mais elle peut varier selon la disponibilité de l'étudiant.

DEMANDE D'ADMISSION

Par courrier jusqu'au 15 août 1974, ou en personne au secrétariat jusqu'au 28 août 1974.

RENSEIGNEMENTS

Secrétariat du Programme de BAA
5255 av. Decelles, suite 2042
Montréal, H3T 1V6, P.Q. Tel.: (514) 343-4331



ÉCOLE des HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES de MONTRÉAL



NOCES DE DIAMANT

DES ÉPOUX FRANCESCO ET ANNA-MARIA SCHIAVONE
Réunis de leurs enfants et petits-enfants et au delà de 200 invités, ils ont célébré la noce de diamant des époux Francesco et Anna-Maria Schiavone. Un magnifique banquet a été servi à cette occasion du 60^e anniversaire de mariage, dans la salle Casa D'Italia. Des télégrammes de félicitations ont été envoyés par sa Majesté la Reine de l'Angleterre, par le premier ministre, l'honorable Pierre Trudeau et le maire de Montréal, son Honneur, Jean Drapeau. Par leurs sacrifices et par l'amour pour leur famille, les époux Francesco et Anna-Maria Schiavone ont eu une longue et modeste vie. Dans cette photo, Francesco et Anna-Maria ouvrent la danse et remercient tous les parents et amis qui ont assisté à cette magnifique fête.

vos horoscopes
AGENCE SCRIBO

LES ENFANTS NES CE JOUR seront émotifs et ils cachent leurs sentiments par un excès de réserve et de timidité. Leur autorité sera ferme, parfois brutale et cassante dans leur expression. Ils cultiveront la maîtrise d'eux-mêmes. Ils se font un point d'honneur à vaincre les obstacles.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Profitez de cette journée pour vous amuser et vous détendre; pour vous remettre sérieusement à un violon d'Ingres. Vous avez une nette tendance à tout oublier ce qu'on vous demande.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

Ne négligez pas complètement votre travail ou vos responsabilités; ne vous engagez pas non plus dans des spéculations hasardeuses. Réfléchissez bien avant d'agir pour ne pas avoir de mauvaises surprises.

DU 21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX

Les astres pourront vous apporter une mauvaise surprise ou une déception relative à vos parents. Vous n'arriverez pas à les comprendre, vous ne parlerez pas le même langage et cela vous tourmentera.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Comme vous ne saurez pas très bien où vous en êtes avec vous-même, vos rapports avec votre famille risquent d'être évasifs et distants. Votre état d'âme deviendra meilleur au début de la soirée.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

Vous aurez un travail fastidieux mais aussi le plaisir d'en venir à bout sans trop de difficulté. La protection et les bons conseils d'un ami vous permettront de rétablir la discorde qui règne dans votre famille.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Grâce aux astres, vous sentirez que vous avez assez de vitalité et de force pour affronter les tempêtes. Ils favoriseront aussi les projets idéalistes, les rêves utopiques.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Vous nouerez des liens intéressants avec une personne de nationalité étrangère. Une belle occasion se présente à vous et ce serait à votre avantage d'en profiter pleinement.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

En dépit d'un démarrage un peu difficile, vous passerez une très bonne journée. Montrez-vous dynamique et entreprenant. Il est urgent que vous preniez conscience de toutes vos qualités.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE
SAGITTAIRE

Vous aurez certains heurts avec vos supérieurs. Restez dans les limites de la courtoisie. Il est indispensable que vous appreniez à garder votre sang-froid dans toutes les occasions.

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Des retards ainsi que des contrariétés sont à prévoir pour cette journée. Vous devrez traiter avec des gens susceptibles. Arrêtez-vous donc de patience et de diplomatie. Surveillez votre régime.

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER
VERSEAU

Ce n'est pas le moment d'entreprendre de nouveaux projets. Par contre, vous pouvez tenter de remédier à de mauvaises conditions de travail. On vous félicitera pour votre application à exécuter vos tâches.

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS
POISSONS

Les astres vous inciteront à adopter un compromis afin de consolider des rapports affectifs qui représentent beaucoup à vos yeux. Il est très mauvais de juger trop vite les gens que vous rencontrez.

MON Oeil SUR MONTREAL

PAR DOLLARD PERREAULT

Ralliement spirituel de jeunes

Les Ouvriers de la Cité Nouvelle, une communauté qui a pris naissance à Terre des Hommes 71, organise un ralliement spirituel pour les jeunes du Grand Montréal. La fraternité des Ouvriers de la cité nouvelle se spécialise dans l'accueil de tous ceux qui sont intéressés (en particulier les groupes de jeunes) à échanger des idées sur les valeurs de l'Évangile et sur leur engagement chrétien pour bâtir une société plus cohérente. Le ralliement se tiendra du 11 au 18 août à l'église Notre-Dame-des-Écoles, au 765, rue Roland-Forget, à Laval. Les buts principaux du

ralliement sont d'amener chaque participant à faire une expérience de fraternité; réfléchir sur l'essentiel de la foi chrétienne; favoriser le partage de cette réflexion en groupes. L'invitation s'adresse surtout à ceux qui font partie d'un mouvement apostolique, mais aussi à tous ceux qui veulent faire une expérience religieuse, une expérience de travail en équipe ou de partage au niveau de la foi en Jésus-Christ. On souhaite que cette expérience soit œcuménique. La participation des adultes n'est pas exclue, bien que le ralliement s'adresse surtout aux jeunes. Pour renseignements additionnels, communiquer avec "Les Ouvriers de la Cité Nouvelle, Maison Salem, 2375 boulevard Lévesque, Duvernay, Laval,

H7E 2N3. Tél.: 669-8112 ou 667-9050.

Concert en plein air

Le McGill Young Alumni présente un concert en plein air sur le campus de l'université McGill mardi soir, à 20 h. Le public, qui y sera admis gratuitement pourra entendre le "Saxophone Quartet" de la Faculté de musique de McGill et le "Quatuor Baroque" du Conservatoire de musique du Québec. En cas de pluie, le concert se donnera au Redpath Hall. Renseignements: Mary Payson, 392-4816.

Handicapés en voyage

Un groupe de 25 personnes handicapées physiques des régions de Montréal, Québec, du centre du Québec et de Lanaudière participent à un voyage organisé en collaboration avec la Fédération des loisirs et sports pour handicapés du Québec et subventionné par le Haut commissariat

à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. Ils se rendent dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean où ils participeront aux festivités de la Traversée internationale du Lac Saint-Jean. Il visiteront aussi durant six jours les principaux points touristiques des villes de Roberval, Chicoutimi, Alma, Kénogami.

• Un groupe de personnes de Pointe-Claumet organise une manifestation religieuse dimanche, à l'Oratoire Saint-Joseph, à l'occasion de l'anniversaire du Frère André, à l'intention des handicapés des malades et des vieillards. Il y aura célébration de la messe à 14 h, par Mgr Guy Bélanger. Pour plus amples renseignements: Mme Parenteau, 473-9511 ou M. Jean-Guy Chabot, 472-1901.

• Une nouvelle chorale, la Schola Champagne, composée d'une vingtaine de personnes, se produit depuis quelque temps à l'occasion de divers événements sociaux. M. Roger Drolet en est l'animateur.

Le Lion face aux autres signes

SAGITTAIRE

AMOUR :

En principe, ces deux-là devraient vivre heureux et sans histoire; l'idéal et le sens de la démesure qui les animent les inciteront à se surpasser, à voir grand, à se sentir des ailes.

L'amour entre eux sera une passion flamboyante qui dévorera tout. L'entourage, les regardant vivre, aura l'impression de ne jamais avoir aimé ou en tout cas bien tièdement. Ils aiment le théâtre et la mise en scène. Deux rois puissants qui s'échangent des faveurs. Deux paons qui font la roue, deux phénix qui renaissent constamment de leurs cendres grâce à l'aide de l'autre.

TRAVAIL :

S'ils peuvent vivre une très belle histoire d'amour, on se demande comment ils pourraient travailler ensemble? Normalement, ils le devraient: même ambition, même besoin de franchir les obstacles, souvent même vision du monde... mais, car il y a un mais, même orgueil et même autoritarisme. Qui pliera devant l'autre? Qui acceptera d'être le second violon? Peut-être une femme Sagittaire très admirative devant son Lion de pa-

tron... ou un très jeune homme voulant apprendre son métier. Mais il n'aura qu'une idée en tête: le surpasser un jour pour prendre sa place.

VOYAGE :

Toujours, le Sagittaire sera meilleur voyageur que le Lion. Ensemble, ils peuvent faire un excellent voyage mais le Lion, pour une fois, sentira qu'il a rencontré son maître.

Le Sagittaire est en voyage ce qu'est le Poisson dans l'eau. Il sait d'instinct organiser et planifier ses déplacements.

Voyageant avec un Sagittaire, le Lion découvrirait qu'il existe en lui un vagabond qu'il ignorait.

CAPRICORNE

AMOUR :

Un couple Lion-Capricorne c'est de l'affection, de l'amitié, de la raison... tout, sauf de la passion. La femme Capricorne est capable de grands sentiments mais elle les porte à l'intérieur d'elle-même. Elle se refuse à les étaler. C'est son trésor et son secret. Le Lion aime qu'on l'aime, il veut savoir qu'on l'admire, qu'on le met plus haut que tout. S'il est capable de grandes passions, il exige la réciprocité. Il aime bien ronronner sous les caresses.

Dans ces circonstances, on se demande comment ils feront pour s'entendre?

TRAVAIL :

En politique, ils seront très utiles l'un à l'autre. En mé-

decine, ils feront d'excellents collaborateurs (l'un chirurgien, l'autre omnipraticien). Règle générale, ils se regardent avec réserve.

Le Lion veut arriver tout de suite et le Capricorne y met le temps qu'il faut. Leurs visées sont très différentes ainsi que leurs façons d'envisager le monde.

Le Capricorne se sent en compétition avec le Lion et lui envie sa facilité. Le Lion peut-il envier quelque chose à quelqu'un? Il devrait lui envier son sens de la continuité.

VOYAGE :

Des partenaires Lion-Capricorne risquent fort de ne pas aller très loin ensemble.

Il ne faut pas oublier que ce sont deux signes fixes, sûrs d'eux-mêmes et qui n'aiment pas les concessions.

VERSEAU

AMOUR :

Le Lion amoureux oublie le Verseau, même amoureux, se sert de cet amour pour donner une autre dimension à sa vie. Il ne peut rejeter le monde extérieur car il est avant tout humaniste et coopératif.

Après l'exaltation, il faut bien reprendre pieds dans la réalité... le Verseau a construit... le Lion s'aperçoit qu'il a du retard et des problèmes!

Saura-t-il accepter la situation?

TRAVAIL :

Le Lion sait tirer du Verseau le meilleur de lui-

L'ASTROLOGIE

AVEC LISE MOREAU
(collaboration spéciale)

même. Il le stimule et l'incite à l'action.

Le Verseau intelligent apprendra avec le Lion à faire fructifier ses idées et à devenir plus pratique.

C'est une association très profitable aux deux.

VOYAGE :

Un signe de feu et l'autre, d'Air. Tout devrait bien aller, si l'indépendance de la Verseau ne vexé pas le Lion et si le Lion ne devient pas trop omniprésent.

Leur fantaisie et leur goût de l'aventure vont très bien ensemble. Ils aiment le sable chaud, le Soleil, le bon vin et, en vacances, ils sont aussi fainéants l'un que l'autre.

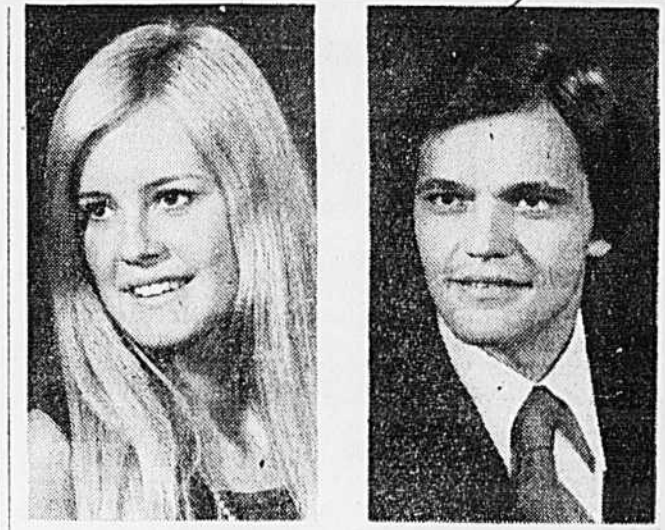
tout... l'amitié, son ambition, sa famille, ses projets. Il flambe! Quelquefois, il oublie même de comprendre l'objet de son amour.

Communiquez avec

Mlle Paulette Fréreau

à 874-7234

POUR TOUTE ANNONCE DE MAISON D'ENSEIGNEMENT DANS la presse



Mlle Suzanne Bibeau, fille de M. et Mme Fernand R. Bibeau, de Laval-sur-le-Lac, et Me Jean-François Taillefer, notaire, fils du notaire et Mme Leo Taillefer, de St-Martin, Laval, dont le mariage aura lieu le samedi 10 août en l'église St-Jean-Gualbert, de Laval-sur-le-Lac.

Rétablissement du divorce à l'haïtienne

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le divorce unilatéral pour les étrangers, supprimé en novembre 1972, a été rétabli en Haïti par une nouvelle loi votée par le Parlement haïtien. L'Office du divorce des étrangers, qui en est l'organisme responsable, est placé sous le contrôle du ministère haïtien de la Justice.

Sur le plan juridique international, l'apparition du divorce "à l'haïtienne" date de 1970 peu de temps après que le gouvernement mexicain eut rendu très difficile — en imposant une résidence de six mois — le divorce rapide des étrangers dans la ville de Juarez, dans l'Etat de Chihuahua proche de la frontière des Etats-Unis.

Le divorce rapide des étrangers fut institué en Haïti en décembre 1970, puis la loi améliorée dans le sens des conditions de résidence, le 23 juin 1971.

Quelques heures seulement sont nécessaires — le temps de la comparution devant le tribunal — pour les divorces bilatéraux consentement des deux conjoints et les divorces unilatéraux non consentement d'un des conjoints.

M. Luckner Cambonne, à l'époque ministre de l'Intérieur et de la Défense nationale, par l'intermédiaire de son agence de voyage "Ibo Tours", contrôlait le divorce des étrangers et porta l'exaspération des avocats haïtiens à son comble en "récupérant" \$500 sur les divorces unilatéraux et \$350 sur les divorces bilatéraux sur les honoraires qu'ils demandent à leurs clients, tout en consentant par ailleurs d'importants rabais aux avocats américains.

En novembre 1972, lors du spectaculaire limogeage de M. Cambonne par le président Jean-Claude Duvalier et pendant la période "d'assainissement" déclenchée par le président haïtien, la loi sur

le divorce unilatéral des étrangers fut supprimée. Cette suppression semble avoir été due aux inquiétudes — somme toute légitimes — du gouvernement de Port-au-Prince devant les proportions que prenait l'affaire de la "Haytian Tours".

En effet la publicité tapageuse déclenchée autour du divorce haïtien par deux hommes d'affaires italo-américains provoqua une levée de boucliers des avocats du New Jersey, qui obtinrent la fermeture du bureau "Haytian Tours" installé à East-Orange, les lois de l'Etat du New Jersey comme la loi fédérale ne permettant pas à des particuliers de faire de la publicité pour une affaire juridique.

En fait la suppression du divorce unilatéral en Haïti provoquait un problème juridique épineux. Pendant deux ans, des centaines de jugements unilatéraux avaient été prononcés et ils pouvaient désormais être contestés et en tout cas, ils étaient rendus vulnérables par le fait même que l'Etat avait supprimé la loi qui les avait accordés.

C'est finalement cet argument qui aura pesé dans la décision du président Duvalier, ainsi que l'excellente réputation dont jouit aux Etats-Unis le divorce haïtien, et, à ce sujet, le fait que l'office responsable relève uniquement du ministère de la justice au lieu d'intérêts privés ne peut que renforcer sa position.

La validité du divorce à l'haïtienne a déjà été reconnue devant un tribunal de l'Etat de New York et un avocat très connu du Barreau new-yorkais, M. Joseph Forstner, en a fait l'éloge, les 19 et 20 octobre 1971, dans les colonnes du très sérieux "New York Law-Journal", le trouvant meilleur que le divorce dominicain.

MEDECINE D'AUJOURD'HUI

La carence maternelle

La carence maternelle ou syndrome de privation maternelle consiste en une séparation plus ou moins longue de la mère et de l'enfant.

Ce phénomène de carence maternelle est particulièrement fréquent dans les pays économiquement développés du fait du morcellement du milieu familial, des dures conditions de travail, des difficultés de logement, de l'alcoolisme. Les circonstances de cette privation maternelle sont très variées et l'on peut citer l'hospitalisation prolongée de la mère ou de l'enfant, les placements en crèches, pouponnières ou maisons d'enfants, l'internat, le travail des femmes mariées, le décès de la mère, le divorce, les dissensions familiales, les abandons d'enfants, etc.

Il est bien établi aujourd'hui que les relations mère-enfant dans le jeune âge sont indispensables au développement harmonieux de l'enfant et plus tard dans l'équilibre affectif de l'adolescent et de l'adulte, car la mère représente toujours un élément de sécurité et de stabilité.

Des larmes, parfois jusqu'à l'oubli. Une séparation prolongée va développer chez le jeune enfant

toute une série de troubles plus ou moins graves et dont l'intensité est, dans une certaine mesure, fonction des modalités et de la durée de cette séparation.

Certaines anomalies sont d'allure organique, et il est assez banal d'observer un certain ralentissement de la croissance staturale pondérale s'accompagnant de troubles digestifs comme des vomissements, des diarrhées, une perte de l'appétit.

Mais les troubles les plus importants sont proprement psychiques. Ils évoluent en diverses phases. La première phase de protestation fait immédiatement suite à la séparation et dure quelques jours. Elle est caractérisée par des demandes répétées de revoir la mère au cours d'excès de larmes ou de colère.

La phase de désespoir succède à la précédente avec tendance dépressive. La troisième phase, plus tardive, est la phase de détachement, caractérisée par l'indifférence vis-à-vis de la mère que l'enfant semble oublier au point que parfois, au bout d'un assez long délai, il ne paraît plus la reconnaître.

Tous ces troubles n'apparaissent qu'à partir de l'âge de six mois, le nourrisson jusqu'à six

mois n'ayant que des moyens de perception encore imparfaits.

La gravité est dans la durée

La gravité du syndrome est fonction de la durée. Une séparation de quelques semaines ne donne que des troubles passagers; supérieure à six mois, les dégâts risquent de devenir définitifs. La séparation dans les premiers mois de la vie est beaucoup plus grave qu'à quatre ou cinq ans, car la personnalité de l'enfant s'est déjà formée. Cette carence maternelle se retrouve chez un grand nombre de délinquants juvéniles ou de malades psychiatriques.

Le problème essentiel, dans la prophylaxie de ces troubles, est de multiplier les contacts mère-enfant et d'éviter au maximum les séparations prolongées sans raisons médicales strictement valables. Les problèmes les plus graves et les plus difficiles se posent lorsque l'enfant doit être confié définitivement à une institution, à cause d'une défaillance grave des parents ou à la suite du décès de ceux-ci. Le personnel d'accueil doit être alors particulièrement qualifié et stable et avoir acquis une bonne information des problèmes psychologiques de ces enfants.

B.I.P.

Cette chronique quotidienne est préparée par des spécialistes. Ils ne répondent pas aux lecteurs personnellement mais s'efforcent d'aborder le plus vaste éventail possible de questions d'intérêt général. Le médecin de famille est toujours, dans les cas personnels, le meilleur conseiller.

Vérifiez votre petite monnaie

Voyez les dates de frappe de vos pièces de monnaie et consultez Fred Samuels Ltd.

C'est ici que vous obtiendrez le plus haut prix pour la monnaie d'argent canadienne, émission 1966 ou antérieure de même que pour les pièces d'un dollar, émission 1967 ou antérieure. Les pièces de 10¢, 25¢ et de 50¢ frappées en 1968 ou plus tôt ont toutes une valeur accrue chez FRED SAMUELS LTD. Même si nous préférons fournir des cotations sur des montants de \$50 ou plus, les montants inférieurs retiendront aussi notre attention. Cotation fournie au téléphone sur demande. Le marché des pièces de monnaie canadienne en argent fluctue quotidiennement.

Fred Samuels Ltd.

8555, boulevard St-Laurent
No de téléphone: 381-1502 ou 381-7808

Ouvert tous les jours de 9 h à 20 h
Le samedi de 9 h à 17 h

Elle est bien de son temps... et elle a le sens de la mode. Elle vient donc chez nous, chez McComber pour un nouveau manteau de fourrure. Là où elle est sûre de faire le meilleur achat. Synonyme de haute qualité depuis 1895



Vison Croisé Noir

MCCOMBER

440 de Maisonneuve Ouest 845-1167